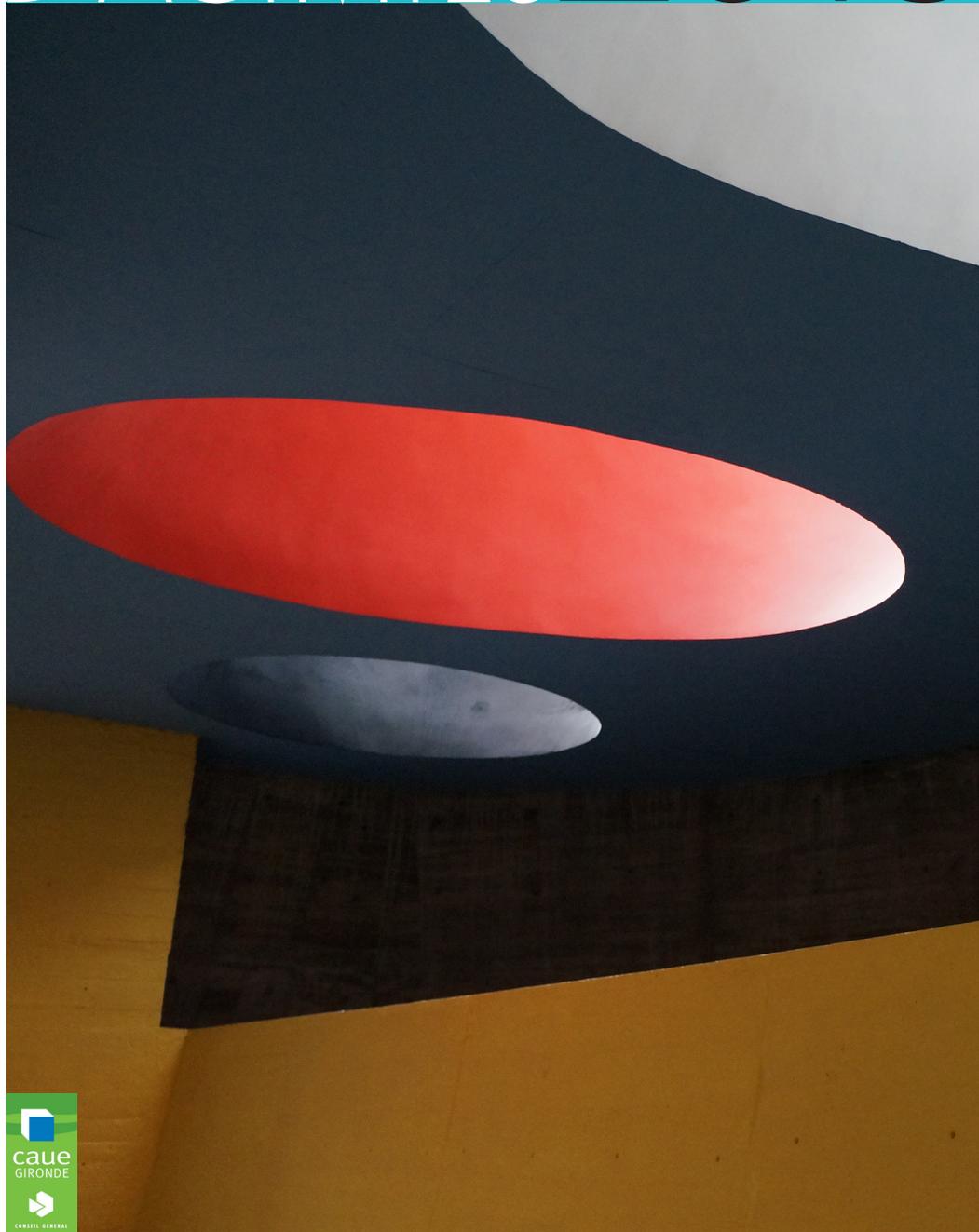


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



lexique	3
actions 2013	7
CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS EN 2013	8
architecture	12
paysage & environnement	17
urbanisme	23
CONSEILS AUX HABITANTS EN 2013	27
INFORMATION/SENSIBILISATION	34
élus & professionnels	34
publics scolaires	45
grand public	52
PARTENAIRES	58
COMMUNICATION	64
INFORMATION	68
fonctionnement & vie du CAUE	70
FINANCEMENT	80

lexique

- A&CP** Architecture & Commandes Publiques
ABF Architecte des Bâtiments de France
ADEF Association Des Études Foncières
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ADIL Association Départementale d'Information sur le Logement
AFPA Association de Formation Professionnelle pour Adultes
ALUR (loi) Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AVAP Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine
CAB Conventions d'Aménagement de Bourg
CAE Conventions d'Aménagement d'École
CAUE Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
CCI Chambre de Commerce et d'Industrie
CdC Communauté de Communes
CDDP Centre Départemental de Documentation Pédagogique
CDT Comité Départemental du Tourisme
CERTU Centre d'Étude sur les Réseaux, les Transports et l'Urbanisme
CFA Centre de Formation des Architectes
CoPil Comité de Pilotage
CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique
CROA Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
CUB Communauté Urbaine de Bordeaux
DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAC Direction Régionale des Actions Culturelles
DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EIE Espace Info-Énergie
Ensap École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage
EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale
ERP Établissement Recevant du Public
FEDER Fonds Européen de Développement Régional
FFP Fédération Française du Paysage
FNCAUE Fédération Nationale des CAUE
IDDAC Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel
PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLU Plan Local d'Urbanisme
PMR Personnes à Mobilité Réduite
PNRLG Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
RPI Regroupement Pédagogique Intercommunal
RT 2012 Réglementation Thermique 2012
SAFER Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale
STAP Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
URCAUE Union Régionale des CAUE
VMC Ventilation Mécanique Contrôlée
ZPPAUP Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

être à l'écoute des territoires et des habitants, accompagner leur évolution et projection

Accompagner les collectivités comme les particuliers pour modeler un cadre de vie de qualité, voilà ce qui constitue l'atout majeur d'un CAUE. En effet, en proposant leurs services au plus grand nombre, les conseillers sont invités à reformuler les besoins, élargir le regard et soutenir les dynamiques de projets.

En Gironde, on compte plus de 400 communes adhérentes et pas moins de 3070 habitants qui ont fait appel au CAUE. Autant d'interventions qui prouvent une fois de plus notre efficacité et la pertinence de cette mission d'intérêt public.

Pour répondre aux nouveaux besoins identifiés sur le terrain, le CAUE fait évoluer ses conseils et les nourrit pour cela de l'expérimentation. Il s'adapte en permanence aux conjonctures actuelles.

Sur nos territoires, les parcelles de plus grandes emprises se découpent et se densifient. C'est pourquoi le CAUE a choisi de se focaliser sur "l'habitant acteur" en 2013, de manière transversale, en décryptant le phénomène de division parcellaire. Cette année, de l'accompagnement expérimental mené auprès de collectivité(s) pilote(s) jusqu'au partage d'expériences (journée, exposition, publication, ...), nous avons souhaité évaluer, orienter et, in fine, encadrer un tel processus.

Au-delà, le CAUE de la Gironde a poursuivi ses interventions pédagogiques. Il a intensifié ses actions envers le grand public. Son implication dans des manifestations nationales comme la semaine Agricultures et Paysages et les Journées Européennes du Patrimoine peuvent à nouveau en témoigner.

En parcourant ce rapport d'activités, vous (re)découvrirez l'étendue de nos missions et autant d'exemples qui savent leur donner du sens. Faciliter l'accès au conseil, offrir des lieux d'échanges et de réflexion, valoriser et partager la spécificité de nos territoires... sont toujours les engagements que nous défendons et que nous renouvelons au gré des préoccupations et autres enjeux du moment.

Jacques Fergeau
président du CAUE de la Gironde



actions
2013

CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS EN 2013

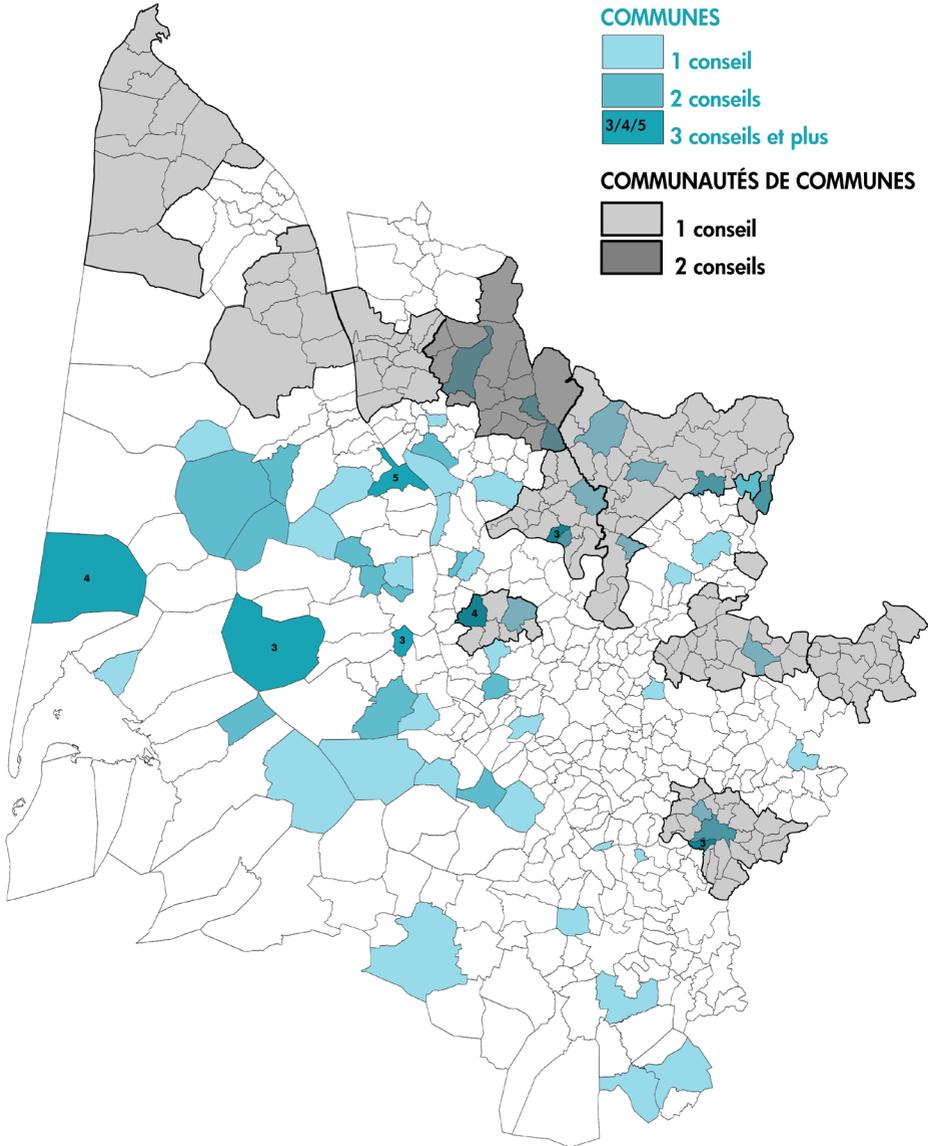
les modalités de conseil aux collectivités

Du simple conseil à la réflexion plus approfondie, le CAUE peut intervenir à différents niveaux :

- conseil ponctuel,
- aide méthodologique et technique,
- diagnostic préalable,
- étude de faisabilité (définition des enjeux et orientations),
- aide à la programmation,
- assistance pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre (choix de la procédure et rédaction du cahier des charges),
- participation aux jurys de sélection,
- participation aux réunions de suivi des opérations en cours jusqu'à finalisation de l'étude.

Le CAUE peut mener des actions de sensibilisation auprès des élus et techniciens autour des problématiques liées à l'urbanisme durable et à l'emploi d'outils réglementaires.

173 CONSEILS EN 2013

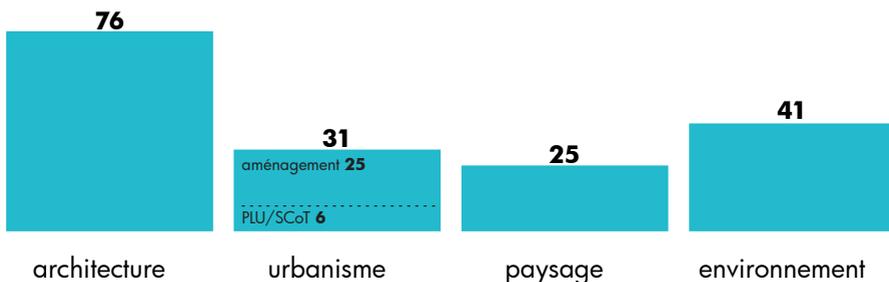


En 2013, 92 communes, 16 Communautés de Communes, 10 syndicats intercommunaux et 12 établissements scolaires ont fait appel au CAUE pour 173 sollicitations.

On note un accroissement de la demande de la part des Communautés de Communes, que ce soit pour des projets de construction ou d'aménagements intercommunaux ou, comme sur la CUB, pour participer aux réflexions liées aux grands projets urbains. Les études préalables, études de faisabilité ou d'aménagement sont souvent prolongées par un accompagnement dans la rédaction du cahier des charges et du règlement de consultation de maîtres d'œuvre.

À l'approche de l'échéance du 1^{er} janvier 2015 concernant l'accessibilité des ERP, nombre de demandes portent sur la mise aux normes des bâtiments communaux existants. Le CAUE s'efforce de prendre en compte l'accessibilité dans l'ensemble des études d'aménagement d'espaces publics.

la répartition des nouvelles sollicitations par domaine d'activité



les thématiques du conseil



architecture : 76 sollicitations



**urbanisme/paysage/
environnement :
97 sollicitations**

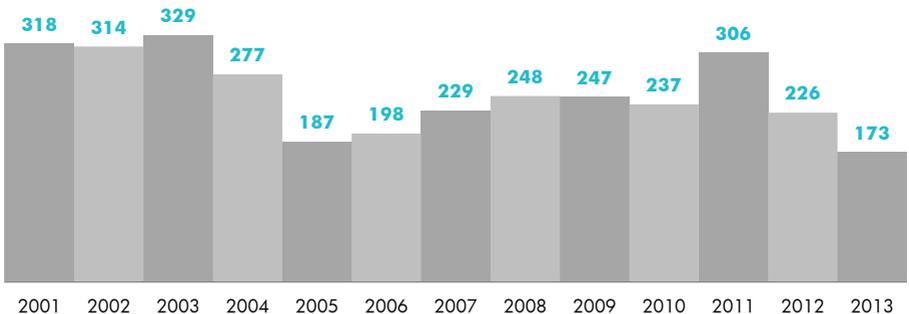
les formats de conseils



12 participations à des jurys de concours

BLAYE, procédure adaptée pour maison de santé	CdC du canton de Blaye
BORDEAUX, mise en accessibilité, lycée Montaigne	Conseil Régional d'Aquitaine
LATRESNE, hébergement aérocampus	Conseil Régional d'Aquitaine
MONT-DE-MARSAN, rest. externat et internat lycée F. Estève	Conseil Régional d'Aquitaine
CADILLAC, construction du centre d'incendie	SDIS
CENON, complexe sportif Palmer	Mairie
LE BOUSCAT, construction parc stationnement tram	CUB
LIBOURNE, construction nouveau bâtiment	Centre hospitalier de Libourne
MÉRIGNAC, construction d'un centre de l'audition	AOGPE - centre de l'Audition
MIOS, collège Mios	Conseil Général de la Gironde
PESSAC, complexe sportif Bellegrave	Mairie
SAINT-ANDRÉ-DE CUBZAC, construction groupe scolaire	Mairie
SAINTE-EULALIE, projet de médiathèque	Mairie

le nombre de conseils donnés de 2001 à 2013





architecture

" le conseil CAUE au service
de la qualité architecturale
et du cadre de vie "

permettre de comparer pour choisir

zoom

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) des Vallons et Palus regroupe les communes de **Saint-Michel-de-Fronsac, La-Rivière, Saint-Aignan et Saint-Germain-de-la-Rivière**.

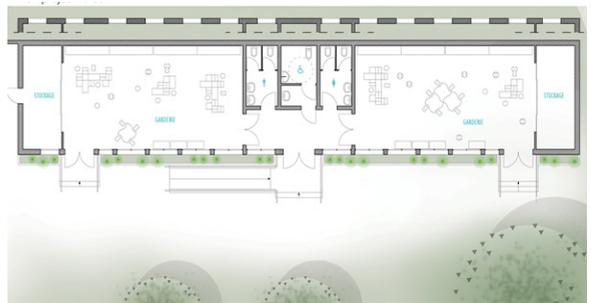
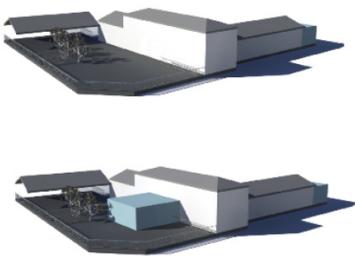
Aujourd'hui, le RPI fonctionne avec 3 classes à Saint-Michel-de-Fronsac, 1 classe à La-Rivière et 1 classe à Saint-Germain-de-la-Rivière. Au total, 125 élèves fréquentent le regroupement.

Dans chaque école, une garderie périscolaire fonctionne jusqu'à 18h30. Afin de réduire les coûts de fonctionnement, les différentes communes étudient le regroupement des 3 garderies en un seul lieu. Ainsi entre 30 et 50 enfants seraient gardés dans une seule structure ce qui permettrait de réduire le personnel.

Une étude a été faite par le CAUE sur les 3 communes afin d'étudier les avantages et les inconvénients de chaque site. À Saint-Michel-de-Fronsac, le terrain d'assiette de l'école étant très petit, envisager une construction supplémentaire ne paraît pas envisageable. À Saint-Germain-de-la-Rivière en revanche, la cour de récréation est très grande et pourrait accueillir un nouveau bâtiment.

À La-Rivière, commune située géographiquement entre les 2 autres, une ancienne salle polyvalente qui jouxte l'école pourrait être, à moindres frais, rénovée et aménagée en accueil périscolaire.

Aujourd'hui, aucune décision n'a été prise par les différents élus mais ils ont tous les éléments pour comparer et choisir !



Saint-Michel-de-Fronsac : le volume créé pour la garderie viendrait diviser la cour en 2.



L'étude du CAUE a donné aux élus les moyens de comparer plusieurs scénarii d'implantation avec avantages et inconvénients.

Saint-Aubin-de-Médoc possède un ensemble de bâtiments communaux situés en plein centre bourg récemment réaménagé. La mairie a sollicité le conseil du CAUE pour la rénovation d'un de ces bâtiments accueillant la salle de danse.

La première volonté de la ville était d'isoler ce bâtiment sujet à de gros problèmes d'humidité. Le CAUE a élargi cette mission à un pré-diagnostic technique de l'existant ainsi qu'à des idées de réaménagement et des orientations sur un nouveau traitement des façades de l'ensemble architectural dont la salle fait partie.

Le diagnostic du CAUE a fait tout d'abord apparaître que la ventilation de la salle n'était plus assurée. Les nouvelles fenêtres ne disposent plus d'entrées d'air et aucune ventilation mécanique n'avait été installée. Il fallait tout d'abord palier aux problèmes d'humidité en menant une réflexion globale sur la ventilation.

Dans un deuxième temps l'isolation de la salle peut être largement améliorée. La toiture a été isolée récemment, 30% des déperditions se faisant par le toit ce choix est très judicieux. Cependant aucun mur n'est isolé. Techniquement et thermiquement, l'isolation par l'extérieur semble la plus appropriée pour ne pas perdre de surface et pour couper tous les ponts thermiques. Cette isolation par l'extérieur sera l'occasion de redessiner la façade du bâtiment. Ce choix esthétique devra prendre en compte l'ensemble architectural dont il fait partie, en mettant en valeur la composition des bâtis mais aussi les matériaux. Le CAUE a fait des propositions de matériaux en ce sens.

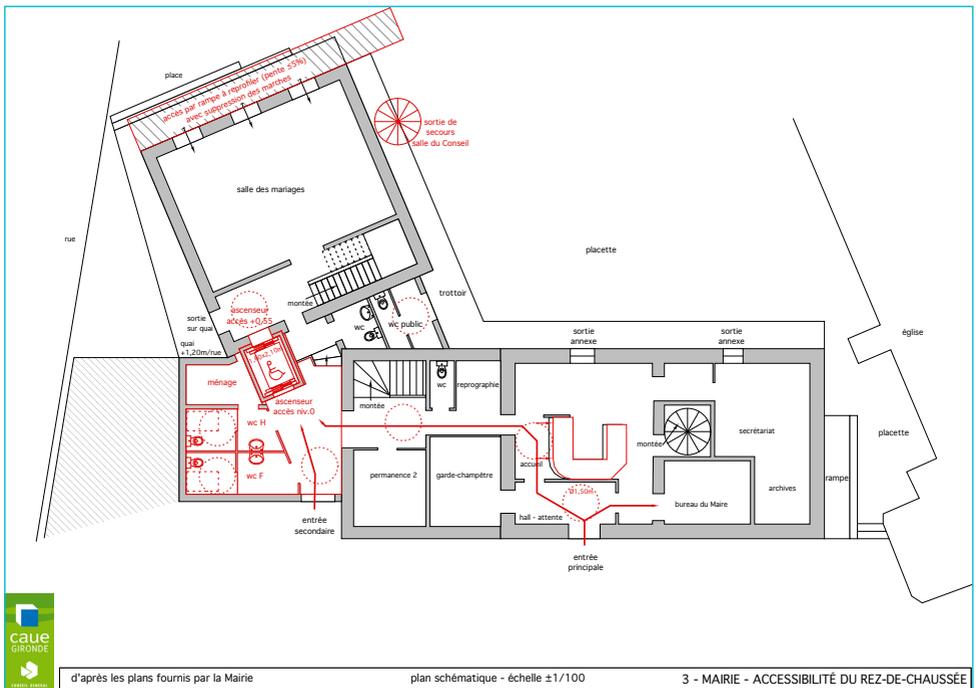
En 2013, la mairie a suivi les premières recommandations du CAUE en posant une VMC et en créant des entrées d'air aux fenêtres. Les traces d'humidité ayant totalement disparu, l'intérieur de la salle a pu être rénové. Pour le moment l'isolation par l'extérieur n'a pas été programmée.



L'intervention du CAUE a permis de proposer à la commune une solution technique rapide et efficace.

La Mairie de **Saint-Christoly-de-Blaye** a sollicité le CAUE pour définir les modifications à apporter aux bâtiments municipaux en vue de les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), comme le demande la loi à compter de janvier 2015.

Ces bâtiments sont la mairie, la bibliothèque et les deux écoles maternelle et élémentaire. Notre étude a permis de préciser les endroits où des modifications étaient indispensables et parfois "lourdes" : en particulier pour l'accès à l'étage de la Mairie et des deux écoles. Cette étude était limitée aux questions de mobilité (accessibilité PMR) mais elle ne s'est pas penchée sur les autres handicaps (visuel, auditif, ...). De plus cette étude a fait ressortir des problèmes de respect de la réglementation de sécurité incendie (évacuation des étages et des grands locaux) mais ce n'était pas son objet.



d'après les plans fournis par la Mairie

plan schématique - échelle ±1/100

3 - MAIRIE - ACCESSIBILITÉ DU REZ-DE-CHAUSSEE



Le CAUE a souligné la nécessité de faire intervenir un bureau de contrôle homologué pour valider ses observations et pour compléter l'étude sur les autres points de sécurité et d'accessibilité.



paysage
&
environnement

" le conseil CAUE au service
de l'aménagement du territoire "

élaborer un projet de parc naturel et agricole

zoom

Ambarès-et-Lagrange, Ambès, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Vincent-de-Paul, ces 5 communes de la presqu'île d'Ambès ont sollicité conjointement le CAUE et la CUB pour les aider à élaborer un projet de territoire qui privilégie les valeurs écologiques et paysagères. Cette demande s'inscrit dans le programme "Fonder le projet de territoire sur la nature et le paysage", engagée par le CAUE depuis 2008 sur la métropole, en étroite collaboration avec la CUB.

La réflexion sur la presqu'île s'est concrétisée en 2013 par une première étape qui fédère les 5 communes sur un projet de territoire intercommunal : "Le parc naturel et agricole de la presqu'île". Le processus de réflexion et de projet porté par le CAUE et la CUB est à la fois pédagogique et technique ; il s'est développé sous la forme "d'ateliers de projet partagés" qui ont permis d'esquisser collectivement une stratégie territoriale partagée par les acteurs.

Engagement conjoint du CAUE et de la CUB sur ce territoire dans la durée, cette démarche illustre le rôle du CAUE dans la transition qui est en train de s'opérer dans le projet de la métropole bordelaise :

- reconnaissance des valeurs écologiques et paysagères des territoires
- émergence de projets de développement alternatifs
- réflexion sur l'agriculture de proximité dans l'agglomération
- construction collective des projets, ...



2014 devra permettre d'approfondir le projet territorial et sa dimension stratégique à moyen et long termes en lien avec la démarche "55 000 Ha de nature" engagée par la CUB. Il s'agira également de préciser des actions pour le court terme sur des sites tests à enjeu.

La commune de **Gensac** dispose d'un site de plain-pied avec la vieille ville et en surplomb de la vallée de la Durèze.

La commune a souhaité réinvestir ce lieu, qui jusqu'à présent était délaissé des habitants et y aménager une aire de jeux pour les enfants du bourg. Cependant, vu la qualité du site et l'ampleur du développé des horizons, on ne pouvait pas envisager d'y implanter de simples modules standard sans repenser entièrement l'aménagement du site.

Le CAUE a donc proposé de réfléchir à des orientations d'aménagements liées au paysage environnant et aux sentiers de randonnées, en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France au regard de la ZPPAUP du bourg de Gensac. Ce fut l'occasion de proposer un jardin directement relié à la vieille ville et ouvert sur le panorama de la vallée de la Durèze.



Le CAUE a poursuivi l'étude préalable par un accompagnement des élus dans la rédaction du programme d'aménagement et du cahier des charge qui a donné suite au recrutement d'un paysagiste DPLG pour la conception du projet d'aménagement.

impulser des changements de pratiques

zoom

Le CAUE a accompagné la commune de **Vayres** dans la mise en place d'une gestion durable des espaces publics. Le travail de terrain avec l'ensemble de l'équipe technique a permis de mettre à plat les pratiques de gestion et de programmer des actions en faveur de la biodiversité. Des zones de test ont été définies sur différents secteurs où seront mises en place de nouvelles pratiques de gestion :

- tonte différenciée des surfaces engazonnées
- plantation de couvre-sol rustiques
- zones laissées en prairies naturelles
- augmentation des hauteurs de tontes
- fauche différenciée des accotements
- investissement dans du matériel de désherbage mécanique type herse

Les agents et les élus de la commune se sont engagés dans une démarche durable de gestion de leurs espaces publics qui nécessite de modifier leurs pratiques, leurs habitudes, de faire évoluer leur matériel d'entretien et de redéfinir les programmes d'aménagement dans le sens d'une gestion écologique des espaces publics.

Acceptons la végétation spontanée !

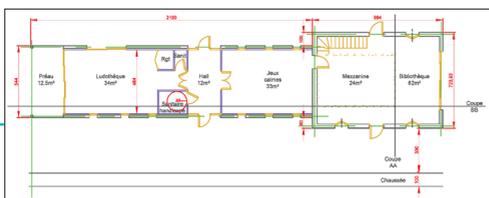
Notre commune s'engage à entretenir cet espace sans pesticide pour préserver la santé de tous !



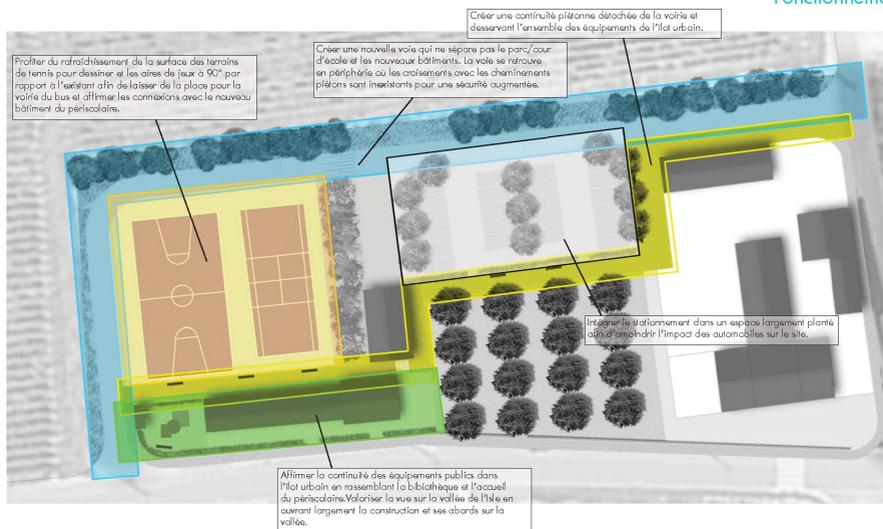
Les pratiques d'entretien des espaces publics ont évolué vers une prise en compte de la biodiversité ordinaire et vers la suppression de l'utilisation de pesticides.

À **Saillans**, élaboration d'une bibliothèque et d'une halte-garderie et réflexion préalable pour l'aménagement de leurs abords en lien avec l'école et la mairie.

Cette étude fut l'occasion de mener une réponse pluridisciplinaire pour les conseillers du CAUE. La commune de Saillans venait d'acquérir des bâtiments anciens à proximité de l'école pour aménager une nouvelle bibliothèque plus spacieuse et créer une halte-garderie devenue nécessaire à la commune. Cette requalification des bâtiments était également l'occasion de repenser l'organisation et la qualité spatiale autour de ce groupe de construction.



Propositions Fonctionnement



L'étude a permis d'apporter une vision globale sur l'ensemble du site en étudiant à la fois la reconversion possible des bâtiments existants, l'aménagement paysager et le fonctionnement de leurs abords.



urbanisme

" le conseil CAUE au cœur
des nouvelles échelles
et stratégies de territoire "

La Réole, soucieuse de la qualité de son patrimoine, a su préserver sa richesse historique. Cette nouvelle ville d'Art et d'Histoire, déjà dotée d'une ZPPAUP, a logiquement choisi de s'investir dans la transformation de cet outil en AVAP sur le territoire communal dans le cadre d'un projet de ville partagé.

L'AVAP analyse le patrimoine et présente les logiques ayant présidé à l'état actuel du territoire. À partir de ce diagnostic, l'étude propose une gestion patrimoniale actualisée au regard de la notion d'amélioration du cadre de vie. Aidé par ce dispositif, l'ensemble patrimonial participera à une meilleure perception de la ville historique, à plusieurs niveaux de lecture et d'échelle. Chacun pourra ainsi trouver les raisons d'approfondir sa compréhension et sa pratique d'un espace urbain et d'un territoire remarquable où le patrimoine, qu'il soit architectural, urbain ou paysager, retrouve son rôle essentiel dans l'émergence du sentiment d'appartenance du citoyen à la Cité.



La commune de La Réole a ainsi sollicité le soutien technique du CAUE dans le cadre de sa mission de conseil aux collectivités, afin de l'assister dans la définition des éléments du marché public concernant la transformation de l'actuelle ZPPAUP communale en AVAP. Cette mission s'inscrit dans la durée et rassemble plusieurs aspects de grand intérêt comme une définition commune des actions à mener conjointement avec les services de l'État et la mise en place d'une réelle synergie inter-services fructueuse entre le CAUE et le STAP.

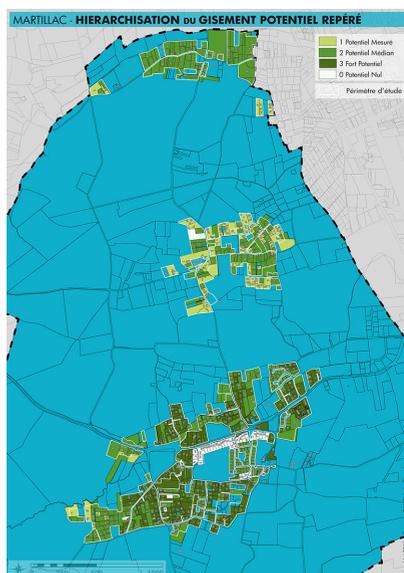
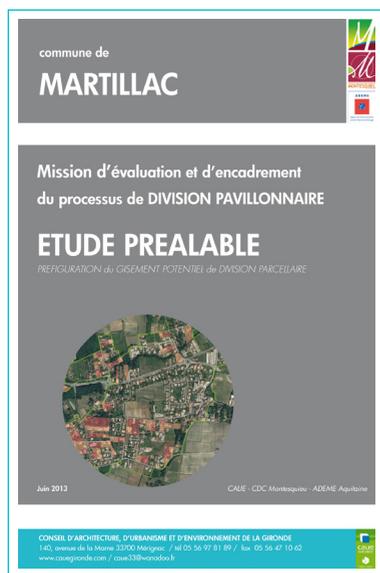


Force de proposition dans le montage du dossier, le CAUE a réalisé l'ensemble des pièces du marché relatif à l'étude. Cette mission a notamment permis de :

- former et sensibiliser le personnel de mairie en charge du dossier,
- créer une mise en synergie interservice CAUE et STAP.

Avec l'appui de l'ADEME Aquitaine et de la **Communauté de Communes de Montesquieu**, le CAUE a expérimenté à **Martillac** une démarche d'évaluation et d'encadrement du potentiel de division parcellaire avec une double ambition dans le futur PLU : faire cohabiter intérêt général et initiatives privées et faire de la cohabitation entre voisins proches et contigus un enjeu au cœur de la qualité et du fonctionnement urbains.

L'exercice a consisté, d'une part à apprécier la capacité des infrastructures et des équipements publics de la commune, à repérer les capacités foncières résiduelles non bâties du tissu urbain, à identifier le gisement foncier divisible et à hiérarchiser les secteurs de densification potentiels. Il s'est ensuite agi d'autre part d'accompagner la commune dans le lancement d'un marché de prestations intellectuelles qui renouvelle les pratiques de planification urbaine pour élaborer une véritable stratégie d'intégration de la division parcellaire dans le PLU (à la parcelle, à l'unité foncière, à l'îlot, au quartier ou au secteur communal stratégiques), pour ajuster le phasage de son développement et pour éclairer les choix en matière de politique de maîtrise foncière efficiente (étude en cours).



Suite à donner : en 2014, engager la commune dans la révision de son document d'urbanisme.

CONSEILS AUX HABITANTS EN 2013

comment ça marche ?

Le conseil aux particuliers représente l'une des **missions fondamentales** du CAUE. Gratuit et indépendant, le CAUE conseille en amont du projet et reçoit les particuliers sur rendez-vous au sein des **90 permanences** mensuelles déconcentrées.

L'**architecte conseiller** les accompagne personnellement afin de les informer en amont de leur construction. Il peut notamment les aider à réfléchir à une implantation judicieuse de leur future construction par rapport à son orientation. Il peut aussi adapter l'organisation de l'espace en fonction des besoins ou encore choisir des matériaux et des solutions techniques adaptés à leur projet.

A la suite du premier rendez-vous, une **fiche conseil** est établie, détaillant les points abordés. Cette dernière peut être accompagnée de croquis et de divers documents techniques.

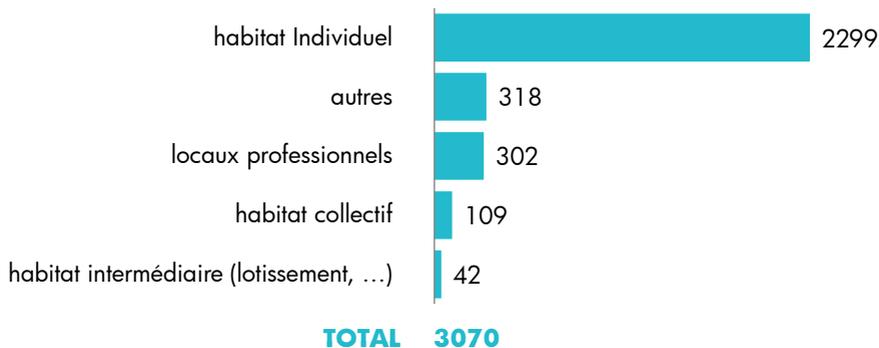
Pour toutes précisions concernant les horaires, la périodicité et les lieux des permanences ou encore pour prendre rendez-vous auprès d'un conseiller, les particuliers peuvent contacter :

- la **mairie** du lieu de leur projet
- le **CAUE** de la Gironde au 05 56 97 81 89
www.cauegironde.com / caue33@wanadoo.fr

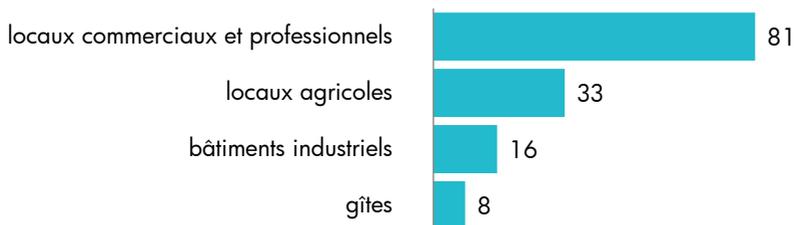
Pour préparer le rendez-vous, il est conseillé d'amener les documents suivants : certificats d'urbanisme, extrait règlement PLU, extrait cadastral, photos du terrain ou bâtiment existant, croquis, ...

→ **3070 conseils** ont été donnés en 2013

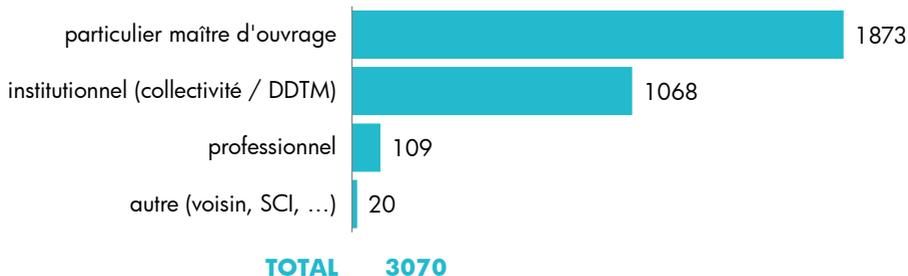
objet du conseil



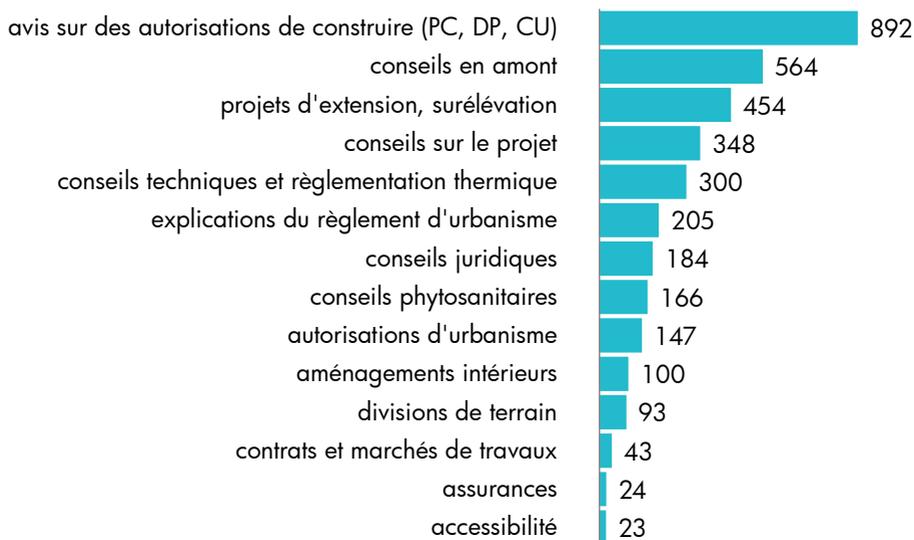
à noter les sollicitations sur les programmes suivants :



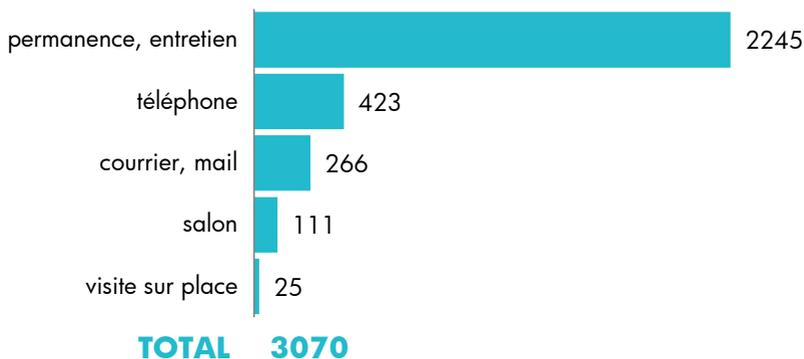
demandeurs



types de demandes / nature du conseil

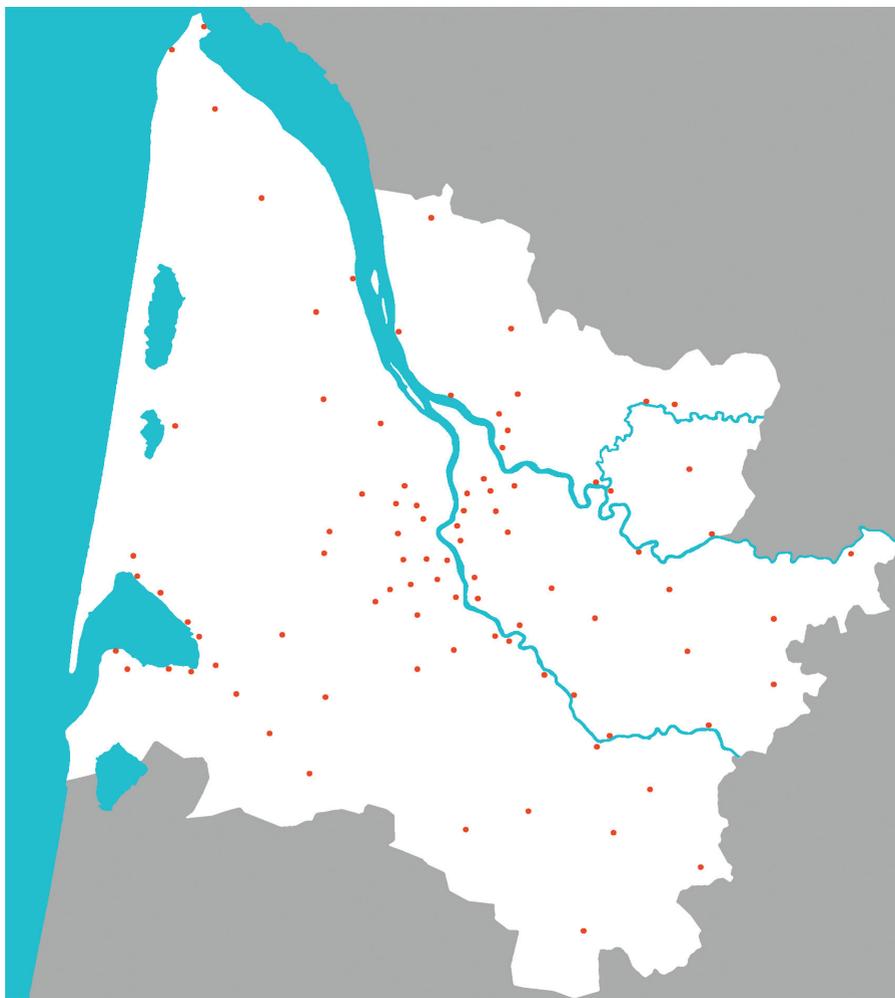


modes de rencontre



un engagement porté par le CAUE : 90 permanences mensuelles déconcentrées

AMBARÈS & LAGRAVE / AMBÈS / ANDERNOS / ARCACHON / ARSAC / ARTIGUES PRÈS BORDEAUX / AUDENGE / AUROS / BASSENS / BAZAS / BEAUTIRAN / BÈGLES / BELIN BELIET / BEYCHAC ET CAILLAU / BIGANOS / BLANQUEFORT / BLAYE / BORDEAUX / BOULIAC / BOURG / BRANNE / BRUGES / CADAUJAC / CADILLAC / CANÉJAN / CAPTIEUX / CARBON BLANC / CASTELNAU DE MÉDOC / CASTILLON LA BATAILLE / CASTRES GIRONDE / CENON / CESTAS / COUTRAS / CRÉON / CUBZAC LES PONTS / EYSINES / FLOIRAC / FRONSAC / GRADIGNAN / GRIGNOLS / GUÏTRES / GUJAN MESTRAS / LA BRÈDE / LA RÉOLE / LA TESTE DE BUCH / LACANAU / LANGOIRAN / LANGON / LANTON / LATRESNE / LE BARP / LE BOUSCAT / LE TEICH / LE VERDON SUR MER / LÈGE CAP FERRET / LÉOGNAN / LESPARRE MEDOC / LIBOURNE / LORMONT / LUSSAC / MARCHEPRIME / MARTIGNAS SUR JALLE / MÉRIGNAC / MIOS / MONSÉGUR / MONTUSSAN / PAUILLAC / PELLEGRUE / PESSAC / PODENSAC / POMPIGNAC / QUINSAC / RAUZAN / SALLES / SAUCATS / SAUVETERRE DE GUYENNE / SOULAC SUR MER / ST ANDRÉ DE CUBZAC / ST CIERS / ST GERVAIS / ST JEAN D'ILLAC / ST LAURENT D'ARCE / ST LAURENT MÉDOC / ST LOUBÈS / ST LOUIS DE MONTFERRAND / ST MACAIRE / ST MÉDARD EN JALLES / ST SAVIN / ST SULPICE ET CAMEYRAC / ST SYMPHORIEN / ST VINCENT DE PAUL / ST VIVIEN MÉDOC / STE EULALIE / STE FOY LA GRANDE / TALENCE / TARGON / TRESSSES / VILLANDRAUT / VILLENAVE D'ORNON / YVRAC



les temps forts en 2013

En 2013, le CAUE a donné **3070 conseils** auprès des particuliers.

En majorité, les conseils (2245) sont donnés lors des permanences en mairie. Les autres modes de conseils sont répartis entre appels téléphoniques, mails ou sur rendez-vous directement dans les locaux du CAUE.

→ Le CAUE très présent dans les collectivités est sollicité pour donner un **avis sur les autorisations de construire**, que ce soit au sein de commission d'urbanisme ou auprès des services instructeurs.

De plus en plus, les particuliers viennent consulter les conseillers du CAUE (architectes ou juriste) dès le début de leur réflexion et engagent ainsi une **collaboration tout au long de l'élaboration de leur projet.**

→ En 2013, le CAUE a été grandement questionné sur la **réglementation thermique 2012** qui entrainait en application en début d'année. Quelles formalités à remplir, quels bâtiments concernés, qui peut délivrer une attestation, quels choix techniques... , autant de questions posées à nos conseillers.

→ Toujours dans le cadre de la réglementation, de nombreux commerçants ou professions libérales ont demandé conseil au CAUE pour la **mise aux normes d'accessibilité de leur ERP.**

→ Cette année 2013 a également été marquée par le grand nombre de questionnements que nous avons eu sur les **divisions de terrain**, tant du point de vue de l'acheteur que du vendeur.

le sens du conseil

L'architecte conseiller du CAUE évalue à la fois la qualité architecturale des projets et leur bonne insertion dans le site. Les conseils délivrés encouragent l'amélioration de l'usage de l'habitat et de son économie. Les permanences ont été tenues en 2013 dans 90 communes par 9 architectes conseillers.

le bilan des permanences architecturales

Les sollicitations (collectivités, DDTM, ...) sont en augmentation par rapport à 2012. À noter qu'il ne s'agit plus d'avis systématiques mais de conseils sur dossier sensibles, notamment sur l'article 11.

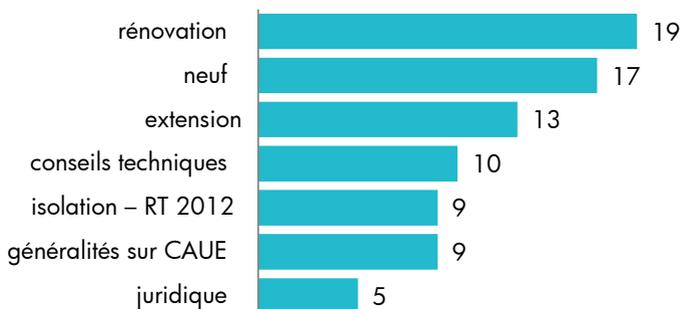
des permanences au sein des salons : une autre manière de se rendre disponible auprès du grand public

Les conseillers du CAUE sont présents lors de salons pour aider les particuliers à trouver des réponses sur les différentes démarches à entreprendre, les réglementations à appliquer ou bien les matériaux à utiliser. Ils bénéficient ainsi d'un conseil personnalisé destiné à les guider dans leur réflexion afin de mieux définir leur projet.

Cette année le CAUE est intervenu dans 2 salons :

22, 23, 24 février 2013 **17^{ème} salon Projet Habitat**

On compte **82 visites**, pour les types de conseils suivants :

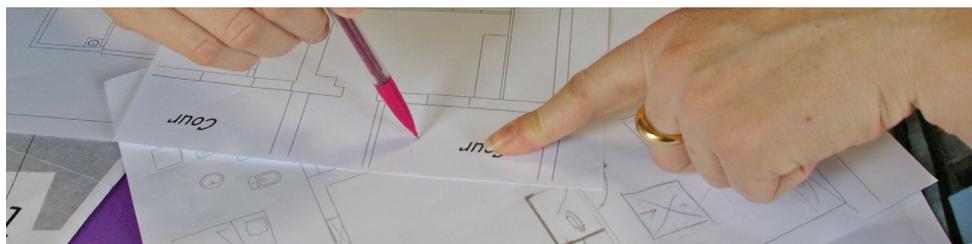


Des conseils sont parfois donnés en complémentarité avec l'ADEME sur les problématiques énergétiques dans le bâti.

septembre 2013 **salon de la maison individuelle**

On compte 60 conseils avec une large proportion visant à proposer aux visiteurs des solutions pour (faire) construire.

Des conseils sont parfois donnés en complémentarité avec l'ADIL sur les problématiques en matière de logement.



Le conseil du CAUE ne se situe pas dans "l'immédiat", mais dans le suivi des projets, une démarche à long terme servant la qualité architecturale et environnementale de la commune. La mission des architectes conseillers auprès des particuliers vise à **susciter des questionnements, impulser des réflexions** sociétales afin de réaffirmer la place de l'architecture et du cadre de vie au coeur des problématiques du "vivre ensemble".

“ En allant à la rencontre des particuliers, je les guide dans leur projet de construction ou de rénovation, en les orientant notamment sur l'organisation de leurs espaces intérieurs, les choix techniques ou même la maîtrise de leur budget. J'essaie de cerner leurs envies, de clarifier leurs besoins pour qu'ils puissent à leur tour mieux envisager la suite. ”



Sandrine Piaux, architecte conseiller



“ ... en milieu rural, les permanences sont aussi des lieux sociaux où nous pouvons être confrontés à des questions liées à une précarité croissante, cet accompagnement donne tout son sens à notre mission. Nous aidons les habitants à mieux définir leurs besoins, en posant notamment un regard global sur leur projet.

Ici, mon conseil CAUE s'appuie aussi bien sur mes compétences d'architecte que de paysagiste. ”

Étienne Saliège, architecte et paysagiste conseiller

INFORMATION SENSIBILISATION

élus &
professionnels

" le CAUE, un relais technique d'information
pour offrir un lieu d'échanges et de réflexion "

28 février 2013 / journée

le cimetière, un lieu particulier de la conception à l'entretien

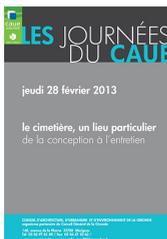
Concevoir, aménager, agrandir un cimetière, c'est organiser une nouvelle mise en espace de la mémoire et un lieu d'accueil des vivants pour qu'ils puissent accomplir leur deuil. Si ces lieux doivent être obligatoirement clos, ils n'en demeurent pas moins des espaces ouverts au public. Le cimetière doit accueillir toutes les confessions. Il se veut être pensé comme un espace évolutif, puisqu'il a vocation à durer et à passer les générations. En ce sens, Il est important de prévoir son extension lors de sa conception.

Le cimetière doit s'insérer dans son environnement et répondre aux différentes normes, d'accessibilité ou de sécurité comme tout équipement public. La création ou l'extension du cimetière doivent tenir compte de contraintes particulières, telles que les servitudes, la nature du sous-sol, la propriété du foncier, les dimensions des tombes et des allées, ...

Les cimetières paysagers ont été abordés lors de la journée, avec les exemples des cimetières de Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh et de Mourenx qui illustrent de nouvelles manières d'envisager les sites de recueillement comme un jardin. Au-delà de la symbolique propre au lieu, il est nécessaire de s'appuyer sur les structures végétales (arbres, vivaces, herbe) et bâties (murets, allées, ...), les transparences et les liens visuels (dedans-dehors).

La journée s'est terminée par la visite du cimetière Mandin à Cénac, une conception simple, à la portée des communes rurales.

Certains participants à la journée ont par la suite sollicité le CAUE pour un accompagnement dans leurs démarches d'extension de cimetière.



➔ 90 personnes dont 33 % d'élus / format conférence & visite terrain

25 juin 2013 / journée

faire quartier avec le lotissement

Souvent stigmatisée pour ses travers, la procédure de lotissement peut cependant se révéler un outil d'aménagement susceptible de créer un cadre de vie de qualité. La création d'un nouveau quartier invite à s'interroger en amont. Quels sont les besoins de la commune ? Comment anticiper ce nouvel aménagement ? Comment créer un lieu animé et intégré ?...

Ces nombreuses interrogations ont articulé les différents temps de cette journée. Après une introduction sociologique sur la notion de quartier, la matinée s'est axée sur un état du logement individuel en Gironde, sur l'aspect réglementaire d'une procédure de lotissement puis sur les accompagnements possibles du CAUE sur ce type de projet. L'après-midi a laissé place aux témoignages.

Des lotisseurs, une élue et un animateur d'une démarche coopérative sont venus nous présenter leur projet. Ces quatre lotissements ont permis de se rendre compte de l'importance de la négociation entre les différentes parties prenantes pour parvenir à créer un espace résidentiel de qualité.



➔ 64 personnes dont 6 % d'élus et 20 % de professionnels

26 septembre 2013 / journée

diviser pour mieux cohabiter, comment encadrer le processus de division parcellaire ?

795 m² de surface moyenne pour un lot à bâtir en Gironde en 2012. Une ressource foncière des 1000 m² nus qui s'épuise dans les territoires soumis à forte pression. Des parcelles de grande emprise qui se divisent, se découpent, se densifient. Des capacités d'endettement qui calibrent à la baisse la taille des parcellaires désormais accessibles...

Dans le cadre de ses missions de conseil des collectivités et des maîtres d'ouvrages privés, le CAUE est confronté quotidiennement à l'émergence d'un nouveau phénomène : la division parcellaire et la densification douce des tissus pavillonnaires. Ces derniers apparaissent désormais comme une véritable ressource foncière. Les demandes d'autorisations d'urbanisme témoignent d'une forme d'accélération de ce processus de divisions et d'intensification, souvent initiées par des porteurs de projets privés. Cette nouvelle filière de production de logements par (re)division parcellaire, communément vulgarisée à travers l'approche BIMBY, fait l'objet d'un sujet d'actualité et d'un questionnement fort et récurrent de la part des collectivités.

Lors de cette journée, le CAUE a souhaité aborder ce phénomène "à l'œuvre" en Gironde à travers plusieurs retours d'expériences locales et de temporalités : avant, pendant, après l'élaboration d'un PLU. Un quizz table ronde a été l'occasion de considérer les différentes postures des professionnels (notaires, géomètres, urbanistes, conseiller ADIL, ADEME) face à ce phénomène, au moment du "passage à l'acte de la division" des porteurs de projets.



➔ 94 participants dont 14 % d'élus et 29 % de personnels des collectivités locales

autres interventions et conférences

29 janvier, 18 juin, 8 octobre, 5 novembre 2013 / Villenave d'Ornon, Arcachon, Bègles, Bordeaux

l'accessibilité des commerces

Dans le cadre du partenariat établi depuis 2011 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, le CAUE poursuit les rencontres délocalisées avec les commerçants afin de les sensibiliser à la mise en accessibilité de leurs locaux. Ces réunions sont l'occasion de présenter les différentes normes, mais aussi d'étudier les possibilités d'aménagement des locaux existants et ce au cas par cas, les commerçants présents venant souvent avec leurs plans et des questions précises sur leur cas particulier.

la notion de handicap

Directive Hignat de handicap, loi du 11 février 2005, article 2
"Personne atteinte d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un gabarit anormal ou toute autre déficience"

 motricité visuelle auditive mentale

les locaux concernés

Créateur un Établissement Reconnu du Public (ERP) tout bâtiment, local, et espaces dans lequel des personnes sont admises, soit librement, soit recevoir une attribution ou une participation quelconque, ou dans lequel sont tenus des classes ouvertes à tout usage ou se réunissent, privés ou non.
Sont également concernées les Installations Ouvrées au Public (IOP), espaces qui accueillent les ERP.

Les locaux commerciaux (pharmacies, boutiques, restaurants, ...) et artisanaux (ateliers, ...) sont portés des ERP (Établissement Reconnu du Public).

Si vous envisagez d'habiter ou de louer un local commercial, vérifiez bien de prendre en compte la réglementation avant de vous engager, et/ou de louer votre emplacement.

La réglementation s'applique au bâtiment reconnu du public et non à l'activité qu'il reçoit.

l'accessibilité

L'accessibilité est une obligation de résultat. Il s'agit d'assurer l'usage normal de toutes les fonctions de l'établissement ou de l'installation sans discrimination.

Depuis 2005, la notion de handicap a été élargie. Elle ne concerne plus uniquement les personnes à Mobilité Réduite (MR) mais tous les handicaps (par exemple, audible, intellectuel, ...). Il s'agit de donner un maximum d'autonomie aux personnes qui en sont affectées.

des dimensions à connaître

Cette de manœuvre d'un fauteuil est de 1,50 m de diamètre.
C'est la place nécessaire pour faire ou défaire une porte, dans des sanitaires, devant une banque d'accueil, dans un couloir...

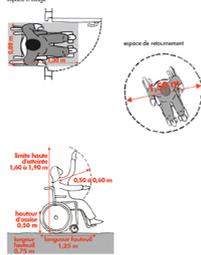
espace d'usage

espace de retournement

hauteur plafond : 2,00 m
hauteur au-dessus du sol : 0,50 m
longueur : 0,75 m
longueur standard : 1,25 m

largeur : 0,60 m
largeur : 0,50 m

largeur : 0,75 m



4 avril 2013/ intervention auprès de la Chambre des notaires

le processus de la division parcellaire

Cette rencontre avec les notaires négociateurs fut l'occasion de rappeler les grandes lignes qui président au processus de division parcellaire et d'échanger sur les problématiques posées, sur la forme de la division, les servitudes, les modalités pratiques, ...

19 avril 2013

école de reconversion professionnelle Bordeaux

Le CAUE fait, tous les ans, une intervention auprès des élèves de l'école de reconversion professionnelle sur la thématique de l'urbanisme. En 2012, nous avons accueilli un stagiaire de cette école qui se destinait à la profession de métreur. Nous avons été sollicités en 2013 pour participer au jury d'examen, sur la partie orale de présentation du rapport de stage. Une expérience enrichissante qui permet d'évaluer la motivation de ces adultes en reconversion professionnelle.

25 et 26 avril 2013

salon des élus locaux d'Aquitaine à Bordeaux

À l'occasion de ce salon, le CAUE a pu rencontrer les élus aquitains et nouer de nouveaux contacts avec des décideurs locaux. Ceux-ci ont exprimé la volonté d'investir sur leur territoire et d'élaborer de futurs projets.

Durant 2 jours, aux côtés de l'ADIL, le CAUE de la Gironde a accueilli une trentaine d'élus et de techniciens. Il s'est fait le relais de l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine.

25 avril 2013

atelier de concertation "pépites et cailloux"

l'exemple du SCoT de Haute-Gironde : une aventure collective au service du territoire



Pour préparer le lancement d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) couvrant le périmètre de quatre Communautés de Communes de Haute Gironde, les CdC de l'Estuaire, de Blaye, de Bourg et de Saint-Savin, le CAUE a participé à un atelier de concertation. Si cette réunion n'avait pas de conséquences décisionnelles directes sur le futur document d'urbanisme, elle a été l'occasion pour les élus et acteurs concernés de toucher du doigt les questions qui seront prises en compte par le SCoT, tout en traçant déjà quelques grandes lignes d'accords ou de désaccords sur les thèmes en question. À travers ces ateliers très participatifs et dynamiques, ont été par exemple abordés ce qui fait l'identité du territoire : son caractère rural, ses marqueurs environnementaux ou patrimoniaux forts, son habitat, le foncier, la venue de nouveaux habitants, ...

29 mai 2013

intervention auprès du comité du Prêche

Dans le cadre d'une action de sensibilisation, initiée par le comité de quartier du Prêche (Bègles), le CAUE de la Gironde a animé une soirée-débat : "comprendre l'urbanisme". Il s'agissait de présenter aux membres de l'association les différentes clés de lecture du PLU communautaire ainsi que les grands principes qui régissent le droit de l'urbanisme : outils de planification (PADD, règlement, pièces graphiques, ...), permis de construire, règles à prendre en compte (urbanisme, droit-civil, ...), recours possibles, ...

➔ *46 personnes étaient présentes et ont manifesté un vif intérêt pour le sujet*

3 juin 2013 / Saint-Macaire

l'accessibilité des espaces de vente et de dégustation

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Gironde et le Comité Départemental du Tourisme, label tourisme et handicap, le CAUE a participé à une réunion de sensibilisation des agriculteurs ayant une activité où ils accueillent du public. En effet, ces locaux devront être accessibles aux personnes handicapées au 1^{er} janvier 2015. Au-delà du rappel des normes, ce fut l'occasion d'évoquer les solutions de substitution qui peuvent être mises en place pour pallier à l'impossibilité de rendre accessible toutes les parties des bâtiments (chais, sous-sols, ...).

20 juin 2013

intervention auprès de l'AFPA

Présentation du processus à suivre lors du montage d'un projet de construction ou de rénovation. L'intervention présente les règles d'urbanisme, les règles de droit civil, le régime des autorisations d'urbanisme, les différents contrats de construction ainsi que les assurances.

Cette intervention s'adresse à des adultes en formation professionnelle dans la branche "dessin de projet et études de prix".

17-18 octobre 2013

assises du foncier

La Fédération Nationale des CAUE a souhaité répondre à l'invitation de l'ADEF (Association Des Études Foncières).

Représentée par les CAUE de l'Eure et de la Gironde, elle rappelle la mission de conseil et de sensibilisation des CAUE auprès des collectivités locales, d'autres acteurs publics et des particuliers. La politique foncière est une compétence municipale. Les élus peuvent avoir recours aux conseils des CAUE sur ce sujet.



18 octobre 2013 / conférence / muséum national d'Histoire Naturelle / Paris

le paysage pour co-construire le projet de territoire

À l'occasion des 20 ans de la loi Paysage de 1993, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a organisé un colloque sur "Le paysage au cœur des politiques territoriales".

B. Brunet, paysagiste-urbaniste au CAUE, a présenté les démarches de projet de territoire et de paysage lors de la table ronde "la médiation au coeur du projet". Le CAUE, en synergie avec le Conseil Général, accompagne les Communautés de Communes dans la durée selon différents axes :

- le paysage pour réinterroger les politiques sectorielles,
- la nécessité de la co-construction avec le local,
- l'élaboration partagée : les ateliers de projet,
- l'importance du portage politique dans le processus de projet, etc.



➔ Environ 300 personnes présentes dont des représentants du ministère, des élus, de nombreux partenaires (DDTM, DREAL, CERTU, ANAH, MIQCP, STAP(s)...), membres de Conseils Généraux et des CAUE.

actions transversales

Cette année durant, le CAUE, médiateur et émulateur, a nourri la réflexion sur l'impact de la division parcellaire à travers trois vecteurs et supports de communication essentiels :

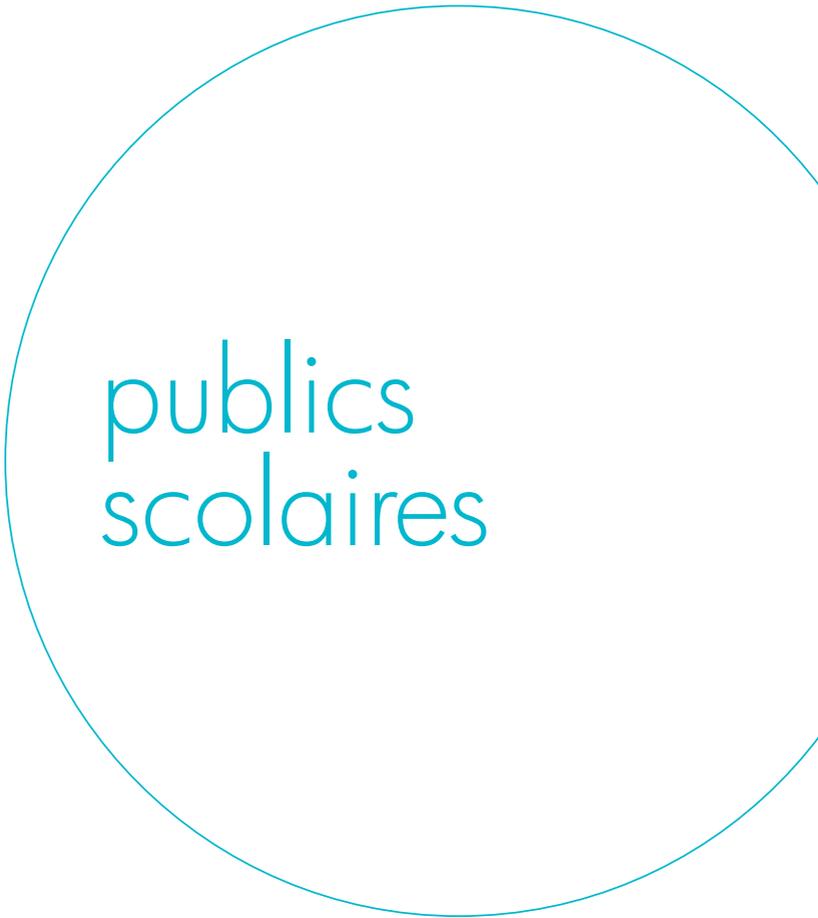
- **la journée de sensibilisation** dédiée "diviser pour mieux cohabiter",
- la réalisation d'une exposition, associée à ce temps de formation, qui présente la méthode d'évaluation du potentiel de division parcellaire élaborée par le CAUE ainsi que trois études de cas, menées sur les communes de Blanquefort, de Martillac et de Vayres,
- **la publication de l'article** "Encadrer le processus de division parcellaire?" dans le hors-série n° 46 de la revue URBANISME, coproduit par les CAUE et la FNCAUE sur le thème "Questionner l'étalement urbain".

prolongements : et demain en 2014 ?

Dans le contexte législatif et réglementaire actuel d'Accès au Logement et d'Urbanisme Renoué, plusieurs suites à donner à cette expérimentation s'esquissent pour le CAUE :

- l'appui aux collectivités qui intégreraient la division parcellaire dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme,
- la préfiguration locale de scénarios de divisions en ateliers de réflexion OAP,
- l'étude du principe d'un accompagnement financier du Conseil Général de la Gironde des collectivités qui s'engagent dans ces démarches vertueuses,
- la mission de l'architecte conseil du CAUE auprès des porteurs de projets privés,
- des actions de formation des services instructeurs d'urbanisme.





publics scolaires

" sensibiliser, c'est prendre conscience de son cadre de vie et y être attentif, donner envie d'aller au-delà, apprendre à voir plus loin ! "

les modules mis en pratique en 2013

notre école, dedans et dehors / maternelle

Chaque enfant part à la découverte de son école pour retrouver un détail d'architecture. A l'aide d'une photographie grand format représentant un élément clé de l'école, il saura le repérer, le reconnaître et même, plus tard, le représenter. En se laissant "le temps de l'observation", en apprenant à regarder, les élèves prennent davantage conscience des couleurs, des formes, des matériaux, ... À l'intérieur comme à l'extérieur, ils identifient les espaces et la fonction des différents lieux.

éveil à l'architecture et éducation au regard / CP

Rien de plus ordinaire qu'une maison et pourtant... Elles sont parfois rondes, toutes en couleurs, en métal ou sur pilotis. A l'aide d'images, l'intervenant du CAUE décrit ces différents types de maisons ; puis dans un second temps, les élèves se rendent dans un lieu pour repérer, observer, dessiner des maisons différentes.

maisons de Girondins / CM1 – CM2

L'exposition itinérante "Maisons de Girondins" qui présente un panorama de différentes architectures en Gironde, peut parfois servir de support pour des ateliers éducatifs.

Lors d'un parcours autour de l'école, les élèves repèrent et analysent les types de maisons rencontrés dans leur commune et essaient d'en retrouver certaines parmi les 13 familles décrites sur les panneaux.

autour de mon école, il y a... / CM1-CM2

En partenariat avec l'Inspection Académique, "autour de mon école, il y a..." est un projet pédagogique mené chaque année avec trois écoles élémentaires de communes rurales, urbaines ou péri-urbaines.

Dans un premier temps, les élèves observent et photographient leur quartier ou leur village. Guidés par leur enseignant et avec l'aide de l'intervenant du CAUE, ils échangent sur leur environnement direct, comprennent l'usage des lieux, le passé et le présent du bâti et du paysage. Puis, en classe, ils analysent leur reportage photographique et en font une présentation sous forme de diaporama ou d'affiche. Lors d'une journée-rencontre chaque classe présente et explique son village ou son quartier.

Pour l'année 2013-2014, l'école Flornoy de Bordeaux et les écoles de Léogéats et Saint-Seurin-sur-l'Isle participent au projet.

la cité Frugès, témoignage d'architecture moderne / de l'école élémentaire au collège

La cité Frugès de Le Corbusier à Pessac reste un site exceptionnel témoignant du patrimoine architectural moderne en France. En ce sens, de nombreuses visites y sont organisées par le CAUE. On y parle mouvement moderne, architecture béton, habitat social et collectif, ... En classe comme sur le terrain, ce "quartier moderne" sert de cadre à de nombreuses animations pédagogiques.

visites architecturales de Bordeaux / de l'école élémentaire au lycée

Les visites guidées par un intervenant du CAUE visent à mieux faire connaître le cadre de vie. Les parcours peuvent aussi bien traverser des lieux que les élèves fréquentent au quotidien que les emmener vers d'autres horizons. En 2013, plusieurs balades thématiques ont été réalisées à Bordeaux : les quais et ses aménagements, le quartier Saint-Michel, les ponts, ...

des actions ponctuelles

"mon collègue en mutation" / classe de 4^{ème} SEGPA du collège Alfred Mauguin (Gradignan)

Il s'agissait de profiter de l'opportunité de la rénovation du collège, avec la construction de locaux, pour aborder la question de l'architecture avec les élèves. Le CAUE a pu notamment les aider à anticiper les changements et à s'approprier de nouveaux espaces.

"Miro(art) pour réfléchir" classe de 3^{ème} du collège François Mitterrand (Pessac) / Projet Artistique et Culturel

Ce projet vise à envisager la création dans des contextes particuliers et expliquer les œuvres au regard d'événements historiques. Quel que soit le langage artistique convoqué, les œuvres sont toujours liées à l'artiste qui se positionne et s'engage. Dans ce jeu de miroir, l'architecture n'est pas en reste.

"escapade à Majolan : lecture de paysage" / classe de CE2 de l'école élémentaire (Parempuyre)

Entre lectures, repérages et représentations, les élèves ont envisagé différemment le paysage et les différents espaces du parc de Majolan. Une telle expérience de terrain, menée avec le CAUE, leur a également permis de prendre conscience des enjeux de protection de l'environnement.

sensibilisation aux paysages de l'estuaire / en partenariat avec l'IDDAC à destination des collégiens et lycéens

Durant 2 jours, dans le cadre du programme "à la découverte de l'estuaire : rencontres artistiques autour d'un territoire" organisé par l'IDDAC, le CAUE a proposé à 14 classes une lecture des paysages au fil du fleuve. Il s'agit ici de développer le regard sensible et critique de l'élève, tout en lui faisant découvrir l'environnement et le patrimoine paysager estuarien. Ce parcours pédagogique s'est achevé par une intervention artistique sur l'île de Patiras, une manière différente d'appréhender un territoire.



à destination des enseignants

à l'école de la ville

Cette journée de sensibilisation à l'urbanisme proposée par le CAUE a rassemblé 47 enseignants.

Le CAUE a d'abord tenté de définir la ville d'aujourd'hui. Après avoir établi un état des lieux de l'urbanisation et son évolution dans le monde, une vingtaine de figures de ville ont été évoquées : de la ville archipel à la ville utopique en passant par la ville invivable, la ville historique, etc. Bien que répondant à différentes logiques collectives, ces villes traitent à leurs manières différents problèmes fondamentaux de notre société.

Par la suite, des visites de quartiers ont été proposées à Bordeaux : Mériadeck, la Bastide, Belcier et l'hyper centre de Bordeaux. Les enseignants ont pu, d'après une grille de lecture, envisager des exercices pédagogiques à mettre en œuvre en classe. Ils se sont notamment appuyés sur l'observation et l'analyse d'un tissu urbain, sans oublier de prendre en compte la question des échelles : du quartier de ville au bourg rural.

des animations dans les écoles de ...

BAZAS

CFAA de la Gironde, site de Bommès, lycée de la Tour Blanche : animation Agricultures et Paysages : la part des arbres dans le paysage bio (mai) cf. zoom

BORDEAUX

- école Flornoy / "autour de mon école, il y a ..."
- collège Alain Fournier : visite-analyse de quartier (octobre)

EYSINES

écoles élémentaires : ateliers éducatifs et exposition "maisons de Girondins"

GRADIGNAN

collège Alfred Mauguin : projet "mon collège en mutation" (4ème SEGPA)

LÉOGEATS

autour de mon école

LA BRÈDE

école élémentaire Jean Cazauvieilh : visite architecturale de Bordeaux

LOUPIAC

maternelle : animation sur chantier de la nouvelle école (juillet)

MÉRIGNAC

collège Bourran : intervention pédagogique

PAREMPUYRE

visite des quais de Bordeaux et du parc de Majolan à Blanquefort (novembre)

PAUILLAC

rencontre IDDAC : sensibilisation aux paysages de l'estuaire pour des collégiens et lycéens

PESSAC

- école maternelle Montesquieu : projet "mon école, dedans et dehors"
- école élémentaire Aristide Briand : projet "éveil à l'architecture et éducation au regard" et exposition "maisons de Girondins"
- école maternelle Bellegrave : projet "mon école, dedans et dehors"
- collège François Mitterrand : parcours architectural Bordeaux : "autour de Jaume PLENZA" (septembre)

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

"autour de mon école, il y a ..."

SAINT-SYMPHORIEN

collège François Mauriac : accompagnement autour du projet artistique en résidence de la photographe Sophie Pawlak (juillet 2013 à mars 2014)

SOULAC-SUR-MER

collège : visite de la cité Frugès, conférence "architecture Le Corbusier et découverte du béton" (6ème / 3ème)

TALENCE

collège Victor Louis : intervention pédagogique

faire connaître les actions à destination du jeune public

zoom

découvrir, observer, ressentir, apprendre...

Éduquer le regard, découvrir le monde qui nous entoure, savoir se situer dans le temps et dans l'espace... autant de missions pour lesquelles le CAUE offre des actions de sensibilisation, en faisant du cadre de vie un véritable objet d'éducation.

Cette plaquette reprend l'ensemble des actions proposées afin de traduire l'offre de sensibilisation auprès du jeune public. Elle présente :

- des interventions ponctuelles,
- des visites sur le terrain,
- des ateliers, conférences, ou modules en classe,
- des projets pédagogiques menés en partenariat,
- des outils ou supports pédagogiques.



notre école, dedans et dehors // maternelle

À l'aide d'une photographie grand format représentant un détail de l'école, chaque élève part à la recherche de cet élément-clé.

À l'intérieur comme à l'extérieur, les élèves prennent "le temps de l'observation" et apprennent à regarder, repérer les couleurs, les formes, les matériaux, mais aussi à comprendre les espaces et la destination des différents lieux.



nos maisons pas comme les autres // CP

Tous les élèves savent ce qu'est une maison... pourtant certaines sont bien étonnantes. Elles sont parfois rondes, ou en métal, ou sur pilotis, elles peuvent même tourner.

Sur un diaporama présenté en classe, l'intervenant du CAUE décrit et explique différents types de maisons. Puis, les élèves se rendent dans un lieu où ils peuvent observer et dessiner des maisons différentes, par exemple les arcachonnaises du quartier du Casino et les maisons modernes de la Corbusier à l'Essac.

maisons de Girondins // CM1-CM2

L'exposition itinérante "maisons de Girondins", destinée à tous les publics, parcourt le département pour présenter les 13 principaux types de maisons de Gironde.

Présentée par un intervenant du CAUE, elle se prolonge par des ateliers pour les scolaires : lors d'un parcours architectural autour de l'école, les élèves repèrent et analysent les types de maisons présents dans leur commune.





grand public

" le CAUE, des initiatives
pour faire connaître
et reconnaître le territoire girondin "

toute l'année

"Les Experts" sur France Bleu Gironde

- "La Réglementation Thermique : RT 2012", par D. Marchand, 17 septembre.
- "Quelles autorisations pour quels travaux", par I. Andrieux et D. Marchand, 23 octobre.
- "L'accessibilité dans les logements", par I. Andrieux et D. Noël, 15 novembre.
- "Construction et voisinage", par I. Andrieux et D. Noël, 13 décembre.

22, 23, 24 février 2013

17^{ème} salon de l'habitat

Le CAUE a évoqué l'architecture des maisons, la mise en œuvre d'un projet de construction et différents aspects réglementaires :

- visite de l'exposition "**maisons de Girondins**"

Comme une valeur ajoutée donnée à l'exposition, comme autant de paroles, d'exemples ou de pistes de réflexion pour envisager un cadre de vie de qualité, M. Combeau (architecte conseiller) et S. Cannet (paysagiste) ont présenté les différentes caractéristiques du bâti et de son environnement direct.

- conférence : "**les indispensables pour étudier son projet**"

I. Andrieux (juriste) revient sur les informations méthodologiques et juridiques indispensables à la conduite d'un projet, les contrats, les assurances, ...

- conférence : "**réfléchir à son projet, se poser les bonnes questions**"

Du choix du terrain à la réception des travaux, I. Andrieux revient sur les différents points à ne pas négliger.



➔ 82 passages sur le stand / 20 personnes aux conférences / 10 à la visite

jeudi 11 avril 2013 / soirée débat / maison de l'Europe

l'urbanisme durable, un enjeu européen

Aquitaine, France, et Vorarlberg, Autriche, 2 territoires engagés

Avril était le mois de l'Autriche à la maison de l'Europe. Profitant de la présence du CAUE de la Savoie qui organise régulièrement des voyages d'études dans le Vorarlberg, le CAUE a organisé une soirée-débat. Après une présentation du projet "climat et urbanisme" de l'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine, Jean-Pierre Burdin, maire de Bassens en Savoie, et Bruno Lugaz, directeur du CAUE de la Savoie, ont présenté les enseignements qu'ils ont tirés de différents voyages dans cette région pionnière de l'architecture durable.

Lors du débat qui a suivi, animé par l'architecte Stéphane Hirschberger, leurs regards se sont confrontés à ceux d'Élodie Vouillon, directrice du CAUE, et de l'architecte Andréa Viglino, fin connaisseur du Vorarlberg et de l'Aquitaine.



➔ 83 personnes présentes

24 avril 2013 / intervention CAUE / table ronde pour l'association BAOBAB précieuses ruralités : fabriquer la campagne aujourd'hui

Quelle définition de la ruralité ? Le CAUE souhaite dépasser les oppositions : la campagne n'est pas le négatif de la ville ni seulement une réserve foncière, elle est aussi et surtout un territoire de projet et de ressources.

En Gironde, l'attractivité vers les territoires ruraux présente deux facettes : l'une est positive, avec la recherche d'un cadre de vie par des urbains qui génèrent de nouveaux comportements (exigence de services et d'équipements), l'autre est plutôt négative puisque le choix de la ruralité est "subi", conséquence de la pression foncière sur la grande ville.

Les communes témoignent souvent d'une absorption non choisie de l'hémorragie de l'agglomération bordelaise. Pour conclure, le CAUE rappelle que notre département prévoit l'accueil de 15 000 habitants par an soit l'équivalent d'une ville comme Blanquefort.

➔ 25 personnes présentes

21 et 22 septembre 2013

salon de la maison individuelle

"**Construire la maison de vos rêves, en toute tranquillité**", tel est le titre de la table ronde sur les garanties et protections de contrats de construction auquel le CAUE a participé.

Il s'agissait de mettre en perspective les points de vue de Yannick Billoux (directeur de l'ADIL), Guy Morival (délégué régional CEQUAMI) et Isabelle Andrieux (adjointe de direction, juriste, CAUE).

22 octobre 2013 / intervention CAUE

faire des travaux : mode d'emploi

dans le cadre du Kiosque Information Patrimoine (KIP) porté par l'association Renaissance des Cités d'Europe

Qu'est-ce que le KIP ? Un outil gratuit à destination des particuliers, pour centraliser et mutualiser les différentes ressources en ligne des partenaires, jusqu'à la conception d'un lieu ressource, d'un guichet unique d'information. La conférence "Faire des travaux : mode d'emploi" présente les différentes réglementations qui coexistent dans le cadre d'un projet de construction, d'extension ou de rénovation et de mettre l'accent sur les points à ne pas négliger lors du choix des maîtres d'œuvre ou des artisans (contrats, assurances, ...).

➔ *66 personnes présentes*

samedi 14 septembre 2013 / 14h / Prignac-et-Marcamps / site de Pair-non-Pair



traits d'ar(t)chitecture

Comme à son habitude, le CAUE donne une importance à l'usage d'un lieu, invite à partager un instant de médiation entre l'homme et le bâti, le technique et le sensible lors d'une rencontre artistique...

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine ont fêté "cent ans de protection", hommage à la loi du 13 décembre 1913 sur les Monuments Historiques. Le CAUE de la Gironde a traduit cet anniversaire en proposant une manifestation : "du temps à l'instant, traits d'ar(t)chitecture".

- **mettre en relief l'architecture contemporaine** à travers une plateforme d'observatoire réalisée par l'architecte Patrick Hernandez en 2008 : un sas, mi-enclos mi-habitable qui conjugue fonction de transition et besoin de protection,
- **explorer la grotte de Pair-non-Pair**, l'une des plus anciennes grottes ornées au monde,
- **inviter à une performance artistique**, ou comment l'art du dessin et la tradition du conte traversent les siècles pour ressentir l'histoire du lieu dans une expression intemporelle,
- **capter l'instant en vidéo**, appeler les techniques actuelles pour conserver une trace de l'événement.



56 personnes, auditeurs et visiteurs

Du 13 au 18 mai 2013, dans le cadre de la semaine nationale "Agricultures et Paysages", le CAUE a abordé la question des paysages d'agricultures biologiques.

Plus qu'un label, le bio ouvre d'autres perspectives de cultures : produire en limitant les impacts environnementaux sur le territoire. Du travail de terrain aux retours d'expériences, ce programme a distingué plusieurs alternatives possibles pour s'attacher à mettre le paysage au centre des pratiques agricoles.

acte 1 : la part des arbres dans le paysage BIO

avec une classe de terminale du lycée agricole de Bazas / 13 mai 2013

L'association "Arbres et Paysages" et le CAUE ont rencontré des lycéens autour d'exemples innovants et expérimentaux de modes de productions biologiques. Lors d'une rencontre-débat, puis de visites de fermes, ils ont partagé et échangé sur des réalisations d'agriculteurs utilisant l'arbre dans le paysage comme outil de gestion agronomique.



acte 2 : dessine-moi un paysage BIO

soirée ciné-débat-dégustation à Libourne / 8 juillet 2013

Le documentaire "Dessine-moi un paysage bio", de la Bergerie Nationale de Rambouillet revient sur des politiques, pratiques et initiatives d'agriculteurs qui invitent à agir différemment... La réalisatrice, Lamia Otthoffer, s'applique à défendre une vision prometteuse en faveur d'une agriculture de qualité. Cette soirée fut l'occasion de relayer des expériences de qualité en lien avec un territoire, en relation avec un paysage.

➔ 90 participants

PARTENAIRES

des partenariats au service des particuliers

ADIL

- participation au 2^{ème} salon des élus locaux d'Aquitaine (avril)
- participation à une table ronde au Salon de la maison individuelle (septembre)
- intervention de l'ADIL sur la journée CAUE "division parcellaire" (septembre)

CCI

Organisation de réunions en Gironde : "les artisans-commerçants face au défi de l'accessibilité des personnes handicapées" (session 2012-2013)

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Organisation de réunions en Gironde : "accessibilité des espaces de vente et de dégustation" (juin)

Conseil Général de la Gironde

Création d'une permanence mensuelle à l'Hôtel du département

Espace Info-Énergie

Expérimentation de permanence synchronisée sur la Communauté de Communes du pays de Langon

Mairie de Bordeaux

Rencontre avec les architectes du service instructeurs et la MIRTAU : échanges sur les modalités de conseil (novembre)

des partenariats au service des collectivités

ADEF

Participation aux assises du foncier aux côtés du CAUE 27 (octobre)

ADEME / FEDER

- poursuite de l'itinérance de l'exposition "urbanisme durable en Aquitaine" : Communauté de Communes du pays de Langon (janvier), DRAC (février), Maison de l'Europe (avril), Conseil régional d'Aquitaine (octobre)
- poursuite de la démarche "AEU génération 2" par les correspondants UD du CAUE

A'URBA

- collaboration, dans le cadre de l'InterSCoT girondin, sur la réalisation d'un guide des formes urbaines (2013-2014)
- rencontre avec la directrice Projet Urbain avec projets de collaborations : revues de territoire, étude territoires péri-urbain et échanges de données, ... (objectif 2015)

CERTU

Diffusion d'information sur la division parcellaire et support d'exposition associé pour une commande de capitalisation nationale

Conseil Général de la Gironde

- suivi de la convention partenariale 201-2015 sur 17 engagements (cf page 63)
- participation à des jurys de concours pour des collèges
- participation aux comités de pilotage des Conventions d'Aménagement de Bourg engagées en 2012
- membre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles
- participation à l'observatoire foncier départemental
- participation au comité de pilotage du PPEANP (Périmètre Protection des Espaces Agricoles Naturels Périurbains)
- participation au comité technique du Schéma Départemental d'Urbanisme Commercial
- membre du comité départemental Agenda 21
- membre du comité technique sur les territoires agricoles à enjeu prioritaire
- participation au comité technique et comité d'orientation du dispositif Paysage
- membre du comité technique du groupe InterSCoT girondin
- membre de la commission urbanisme durable (CAUE/CG/DDTM)
- accompagnement de la démarche de gestion différenciée (mission Agenda 21, direction aménagement du territoire)

Conseil Général de la Gironde - CDT

Villes et villages fleuris : accompagnement des communes proposées à la 1^{ère} fleur (4 à 6 communes/an) avec réflexion globale (identité communale, patrimoine, parti d'aménagement, gestion différenciée, ...) à Cadillac, Lesparre et Saint-Aubin-du-Médoc

Conseil Général de la Gironde - IDDAC

- intervention du CAUE dans le cadre du programme "à la découverte de l'estuaire : rencontres artistiques autour d'un territoire"

Conseil Régional d'Aquitaine

- participation aux jurys régionaux pour le choix des maîtres d'œuvre (construction/rénovation) des lycées
- accueil de l'exposition "urbanisme durable en Aquitaine"

Conseil Régional - DREAL

- participation au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)
- participation au Réseau Aquitain du Paysage (RAP)

CUB

PAYSAGE ENVIRONNEMENT URBANISME

- "55 000 HA de nature" : participation au dialogue compétitif et suivi, comités techniques (depuis 12/2011)
- "Prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement" : participation COPIL (depuis 12/2012)
- "charte de l'arbre" : groupe de travail
- "espaces publics et biodiversité" : groupe de travail
- AVAP de Lormont : participation au COPIL
- "la presqu'île d'Ambès" : application de la démarche "Fonder le projet de territoire sur la nature et le paysage"
- "expertise secteur Gradignan sud : propriété SOLANILLA"
- "expertises fonciers propriétés CUB commune de Lormont"

- "Artigues-près-Bordeaux, secteur d'activités de Feydau" : requalification et conditions paysagères pour un projet de développement
- "Bassens, château Le Datz" : recommandations pour l'insertion d'une opération urbaine dans le site

ARCHITECTURE

- Jury concours restreint construction parc stationnement tram Le Bouscat

DDTM

- commission d'urbanisme durable (CAUE/CG/DDTM)
- collaboration, dans le cadre de l'InterScot girondin, sur la réalisation d'un guide des formes urbaines (2013-2014)

Préfecture de la Gironde

- participation à la sous-commission d'accessibilité pour les personnes handicapées
- membre de la commission départementale Sites et Perspectives

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

- signature d'une convention d'objectifs 2013-2016 sur les thématiques suivantes : urbanisme opérationnel, observatoire photo paysager, observatoire AUE, urbanisme de planification, concours architecture et paysage, démarche gestion différenciée, paysage des énergies renouvelables
- intervention CAUE dans un "jeudi de l'urbanisme" du PNRLG sur la couleur (novembre)
- participation au comité de pilotage "Natura 2000"
- membre du comité scientifique

SAFER

Rencontre conjointe CG et SAFER pour optimiser nos conseils respectifs sur la politique foncière des collectivités en intention de projet

des partenariats pour enrichir la formation

STAP / A&CP / CFA / CROA (le 308) / ensapBx

Membres du pôle de formation aquitain (via l'URCAUE)

AFPA

Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

CREAQ et CFAA

Relais de leur programme de formation à nos publics

CFAA

Membre du Conseil d'Administration au nom de l'URCAUE

École de reconversion professionnelle

Intervention sur les réformes du droit de l'urbanisme

FFP

Rencontre partenariale

des partenariats pour inviter à la sensibilisation

CDDP

- organisation en partenariat du projet "autour de mon école, il y a ..."
- organisation de la journée enseignants "à l'école de la ville" (avril)

CDT et CRDP

Promotion des actions de sensibilisation / vente du jeu "à la découverte du patrimoine"

DRAC Aquitaine / STAP

- Journées Européennes du Patrimoine
- participation à la manifestation "Rendez-vous aux jardins"
- accueil de l'exposition "urbanisme durable en Aquitaine" (janvier)

éditions Archibooks

Préparation de l'ouvrage "architectures contemporaines grand Bordeaux et Gironde" 1900-2014 (à paraître en 2014)

éditions Le Festin

Préparation de l'ouvrage "bâtiments agricoles de Gironde", tome 4 de la collection "Architectures et Paysages de Gironde" 3 (à paraître en 2014)

ensapBx /308 maison de l'architecture / arc-en-rêve/ DRAC / rectorat

Participation au colloque "architecture à l'école"

FCBA

Rédaction de deux chapitres sur la réglementation et les autorisations d'urbanisme in "Maisons individuelles : rénover avec du bois"

Inspection Académique de la Gironde

Organisation en partenariat du projet "autour de mon école, il y a ..."

Maison de l'Architecture

Contribution de la MA pour la recherche et la sélection de référence pour le guide "architectures contemporaines grand Bordeaux et Gironde"

Maison de l'Europe

Accueil de l'exposition "urbanisme durable en Aquitaine" et communication sur les fonds FEDER

Renaissance des Cités d'Europe

Participation au KIP (Kiosque Information Patrimoine) avec la conférence "faire des travaux, mode d'emploi" (octobre)

Grotte de Pair non Pair, Monument Historique

Journées Européennes du Patrimoine : "du temps à l'instant" (septembre)

des "partenaires ressources" : réseau CAUE

FNCAUE

Commissions "pédagogie", "ruralités", clubs des chargés de com' / documentaliste, copilotage du groupe de réflexion sur l'axe de progrès "CAUE et ingénierie"

URCAUE

- contribution aux universités d'été des CAUE de France / formation interne aux CAUE aquitains (marchés publics)
- groupes de travail : plateforme internet et intégration au réseau national CAUE S'Pass / réseau Aquitain du paysage / patrimoine XX et XXI^{ème} / urbanisme durable

en interne

Lors de réunions de coordination mensuelles, l'équipe CAUE a reçu des invités extérieurs :

- **URCAUE** Céline Massa : présentation des nouveaux projets et actions de l'URCAUE
- **Fondation du Patrimoine**
- **PNRLG** : présentation des actions prévues à la convention 2013-2016
- **CLCV** et **EIE** sur notre complémentarité sur le conseil aux particuliers
- **SAFER**
- **PIGMA**
- **ALEC** / Agence Locale de l'énergie et du climat

Lors d'échanges professionnels, le CAUE a également reçu l'**IUT de Bobigny** (octobre), l'**IUT de Belfort** (mars) et le **CAUE 73** (avril).

Lors de rendez-vous internes, le CAUE est allé à la rencontre de partenaires locaux :

- **arc en rêve** lors de l'exposition 50000 logements - accueil par sa directrice, Francine Fort (juin)
- **l'atelier King Kong** architectes pour la visite guidée de l'hôtel et logements Mama Shelter (mai)
- **l'agence Brochet Lajus Pueyo** pour la visite de l'écoquartier Ginko (juillet)
- **le service urbanisme de la mairie de Bordeaux** pour la visite de Darwin (juin)

la convention 2013-2015 avec le Conseil Général

À travers 17 engagements, la convention s'articule autour de 4 axes principaux :

→ **complémentarités opérationnelles et structuration de l'appui technique aux collectivités**

- 1) Formaliser la complémentarité entre les différents outils/ressources soutenus par le CG
- 2) Affirmer la collaboration technique entre CAUE/CG/DDTM au sein de la conférence technique urbanisme girondine
- 3) Construire un partenariat commun dans le cadre de la mise en oeuvre de la charte du PNRLG entre CG/CAUE/ALEC/CBNSA

→ **expertise et soutien à l'innovation**

- 4) Poursuivre les partenariats existants sur les politiques départementales et contribuer à leur amélioration technique
- 5) Porter des exigences qualitatives dans le cadre des politiques économiques et commerciales
- 6) Positionner en amont la participation du CAUE auprès des Directions maître d'ouvrage de bâtiments départementaux
- 7) Poursuivre et élargir les collaborations avec l'Agenda 21 du département
- 8) Mobiliser les compétences du CAUE autour du Plan d'Actions Paysage
- 9) Contribuer à la définition d'un référentiel développement durable et paysage pour les infrastructures et apporter une expertise sur des dossiers pilotes
- 10) Inscrire le CAUE dans le cadre de l'animation du CG des Jeunes

→ **relais sur les territoires**

- 11) Organiser des permanences conseils aux particuliers dans l'enceinte du CG

→ **échanges de données-information-sensibilisation, formation des acteurs publics de l'aménagement du territoire**

- 12) Formaliser l'échange d'information entre les deux structures
- 13) Formaliser la procédure d'avis du CAUE sur les équipements éligibles aux subventions du CG
- 14) Se concerter pour les avis techniques sur les dossiers présentés à différentes commissions externes : CDSNP, 1% paysage
- 15) Organiser des journées de formation et d'information en direction des techniciens du CG et du CAUE
- 16) Communiquer sur le partenariat
- 17) Organiser un soutien ponctuel au CAUE en matière de commande publique et de conseil juridique

Ces engagements font l'objet d'un calendrier. Les actions et procédures identifiées seront développées dans le cadre de fiches projet.

COMMUNICATION

presse : gagner en proximité et en impact

En 2013, le CAUE de la Gironde n'oublie pas de rendre visible et lisible ses actions, notamment via les relations presse, le développement de partenariats, ... Au-delà, il compte s'appuyer sur une communication sur mesure pour toucher les différents publics. Une priorité majeure est donc donnée, cette année, aux enjeux du numérique en faisant évoluer les supports tout en encourageant par ailleurs de nouveaux outils.

HORIZON : la newsletter du CAUE

En décidant l'arrêt de son journal, le CAUE inscrit dorénavant l'information au-delà du support papier. Ainsi, avant que la newsletter n'intègre totalement le nouveau site internet (dont la sortie est prévue pour 2014), le document interactif "Horizon" relaie directement différents types de contenus auprès du grand public : veille juridique, dossiers techniques, agenda, événements, permanences, mouvements...

9 numéros pour s'adapter à de nouveaux besoins :



- janvier : expositions, formation, stratégie 2013
- février : conseil, sensibilisation, agenda
- mars : accessibilité, agriculture & paysage, accessibilité
- avril : urbanisme durable, accessibilité, Grand Bordeaux
- mai : réforme de l'urbanisme
- juin : lotissement, architecture en Aquitaine, agenda
- juillet-août : veille, documentation, agenda
- septembre-octobre : conseil, division parcellaire, agenda
- novembre-décembre : formation, rappels juridiques, mutualisation

la presse en parle, sélection 2013

janvier-février-avril-mai-juin

- CAUMONT, Christelle. – "Habiter la Gironde" in "My Global Bordeaux", mise en ligne le 09.01.13.
- RAZAFINTSALAMA, Guy. – "Sensibilisés à Léo DROUYN" in "Sud-Ouest", le 18.02.13.
- INCONNU. – "Soirée sur l'Autriche à la Maison de l'Europe de Bordeaux" in "20 Minutes", le 08.04.13.
- INCONNU. – "Habiter la Gironde ou bâtir son cadre de vie". in "Journal du PNR des Landes de Gascogne", le 26.04.13.
- BOUDY, Béatrice. – "Objectif : Zéro pesticide dans la commune" in "Sud-Ouest", le 30.05.13 / sur les actions gestion différenciée à Cudos.
- SIREYJOL, Hélène. – "L'urbanisme en questions" in "Sud-Ouest", le 18.06.13, sur action de sensibilisation au Prêche de Bègles.
- COTTEREAU, Fabien. – "Les architectes girondins prodiguent leurs bons conseils" in "Sud-Ouest", le 24.06.13 / sur les missions fondamentales du CAUE et ses actions principales.

juin / juillet

"Dessine-moi un paysage bio" / soirée ciné-débat

- CAMUS, Isabelle. -"Dessine-moi un paysage bio"
in "My Global Bordeaux", le 07.07.13.
- CINELIB. -"Dessine-moi un paysage Bio"
in Cinéphiles en Libournais, le 27.06.13.
- SOULE-LEMENDOUX. -"Avenir Bio sur Grand Ecran"
in Courrier Gironde, le 26.07.13, n°3593.

août / septembre

"Du temps à l'instant aux grottes de Pair-non-Pair" / JEP 2013

- "Pair-non-Pair, une architecture contemporaine, une rencontre artistique"
in "Sud-Ouest", 14.09.13.

octobre-novembre

- INCONNU. - "Urbanisme durable à l'Hôtel de Région"
in "File d'actu aqui.fr", en ligne le 11.10.13.
- INCONNU. - "Urbanisme durable, villes et territoires ruraux en Aquitaine", à Bordeaux"
in "Le courrier de l'architecte" en ligne le 16.10.13.
- GODBERT, Antoine. - "L'Europe vue d'ici"
in France Bleue Gironde, interview de Céline Massa pour le CAUE de la Gironde.

au cœur du réseau FNCAUE

- FNCAUE et CAUE. - "Cahier pratique : CAUE, missions et fonctionnement"
in "Le Moniteur", le 27.09.13.
- FNCAUE et CAUE. - "Questionner l'étalement urbain"
Contribution du CAUE 33 : "Encadrer le processus de division parcellaire" par Fabrice DEL AGUILA.
in "Revue Urbanisme", HS - novembre 2013.

toute l'année dans le magazine Gironde

- Agenda : "voir, revoir, échanger, partager, ..."
N°101, janvier-février-mars 2013, p.22
- Agenda : "les fiches pratiques du CAUE"
N°102, avril-mai-juin 2013, p.21
- Agenda : "journées européennes du patrimoine 2013"
N°103, juillet-aout-septembre 2013, p.21

internet : préparer l'évolution, vers une impulsion web 2.0

Le CAUE n'a pas cessé de développer ses ressources internet : poursuite de la visualisation des documents via des liseuses et des visionneuses, enrichissement de sa plateforme de téléchargement et actualisation constante des données.

Toutefois, pour gagner en visibilité, en interactivité (newsletter et gestion des contacts) et s'adapter aux techniques et pratiques actuelles (ergonomie, accessibilité, flexibilité, adaptabilité, ...), une refonte / création de nouveau site web a été lancée. La mise en ligne du site est prévue pour avril 2014.

Dans le même temps et pour répondre à une volonté d'animation des contenus au regard de la géolocalisation, le CAUE a créé un site dédié aux "**maisons de Gironde**" : une visite interactive pour situer et découvrir différemment les 13 types de maisons déjà abordés dans les ouvrages et l'exposition éponymes.

Le CAUE a renforcé sa présence sur Facebook (avec plus de 200 "j'aime") : une manière différente de communiquer sur les valeurs de la structure voir de transmettre "l'esprit CAUE". Perçu comme un moyen de communication à part entière, il sert parfois à couvrir des événements spécifiques.

Ce fut le cas en 2013 avec :

- "**C'est Avec l'Une d'Elles**" :

l'architecture, l'urbanisme et l'environnement en Gironde sont des thèmes qui se conjuguent aussi au féminin. Au lendemain du 8 mars, les femmes de notre équipe vous donnent rendez-vous.



- "**Le temps d'une carte postale d'été**" : pendant l'été l'équipe reste mobilisée en partageant plusieurs projets.



- "**Allons de l'Avent**" : du fond et de la forme : un calendrier de l'avent interactif pour partager l'actualité différemment, pour un "Noël AUE".

Enfin, le CAUE a également lancé sa chaîne vidéo (via la plateforme Vimeo).

INFORMATION

un centre de ressources pour enrichir les pratiques et toujours partager les spécificités du territoire

Le CAUE a toujours pour ambition de renforcer sa fonction de "centre de ressources du territoire". Il peut désormais compter sur des outils spécifiques que sont le pôle documentation, l'observatoire national et sa déclinaison girondine.

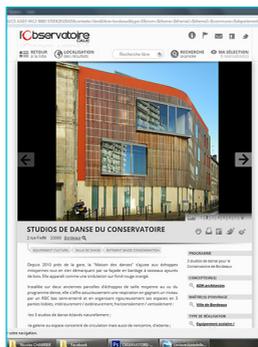
le pôle documentation

Comprenant un fonds documentaire de plus de 13 000 ouvrages et 21 références de périodiques, le pôle documentaire souhaite répondre à des enjeux d'usages :

- destiné principalement à un usage interne, il se veut utile aux conseillers dans la veille, la recherche de références, pour l'enrichissement des dossiers techniques,
- cependant, il se doit d'être utilisable par tous, en étant accessible et fonctionnel,
- à terme, la bibliothèque devra être utilisée en toute autonomie grâce à une plus grande valorisation de son contenu (renouvellement, animation, ...).

l'observatoire national donne à voir la Gironde

Six réalisations du territoire girondin ont désormais intégré l'observatoire national des CAUE, outil de sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine et paysagère à destination du grand public : l'accueil des grottes de Pair-non-Pair, le Pôle év@sion à Ambarès-et-Lagrave, le parking Jougadou à La-Réole, les studios de danse du conservatoire à Bordeaux, le centre de formation multi-métiers à Reignac et l'Habit@t 21 à Bègles.



l'observatoire "ré'VEIL Gironde", des données à l'outil

Poursuite de 2 axes de travail :

- présenter au grand public comme aux collectivités territoriales la qualité architecturale, urbaine et paysagère à travers des réalisations ou des démarches de projet exemplaires,
- concevoir un outil pour réaffirmer la veille du CAUE sur l'ensemble du territoire girondin : créer une vitrine des actions menées, valoriser ces actions comme expression d'une "valeur ajoutée CAUE".

Il s'agit ici de porter un regard critique et professionnel sur la sélection de références proposées. L'observatoire participe ainsi à la veille sur le territoire et permet d'analyser des démarches de projet.



fonctionnement
& vie du CAUE

le conseil d'administration

M. FERGEAU Jacques, Président du CAUE

collège des représentants des collectivités locales

M. FROUIN Michel, conseiller général, Fronsac

M. GILLÉ Hervé, conseiller général, Podensac

Mme JARDINÉ Martine, conseillère générale, Villenave d'Ornon

M. RENARD Alain, conseiller général, Saint-Savin

M. YERLÈS Pierre, conseiller général, Lussac

collège des représentants de l'État

M. DUVETTE Michel, directeur DDTM 33

Mme ZVÉNIGORODSKI Camille, directrice STAP 33

M. SERVAT Hervé, directeur adjoint DDTM 33

M. LEGRAND Claude, inspecteur d'Académie

collège des professions désignées par le préfet

M. CHÉNOT Martin, directeur ENSAP Bordeaux

Mme TASTET Véronique, représentante de l'Ordre Régional des Architectes d'Aquitaine

M. MUCIGNATO Didier, secrétaire adjoint, Chambre de Métiers de la Gironde

M. DUBÈS Vincent, représentant de l'Ordre des Géomètres Experts

collège des personnes qualifiées

M. BILLOUX Yannick, directeur ADIL 33

M. OFFNER Jean-Marc, directeur A'URBA

collège des personnes élues par l'assemblée générale

M. BIRAUD Gilles, vice-président, CAPEB

M. GUIRAUD Bernard, maire de Lesparre

Mme LAULAN Annie, adjointe au maire de Tabanac

M. SOLANS Bernard, membre Chambre d'Agriculture 33

M. SOULETTE Marcel, représentant CLCV

représentant élu par le personnel

M. CHABRIER Nicolas

personnes associées sans droit de vote

M. COURNU Franck, commissaire aux comptes

M. LÉON Antoine, agent comptable, direction qualité de gestion, Conseil Général

Mme VOUILLON Élodie, directrice du CAUE

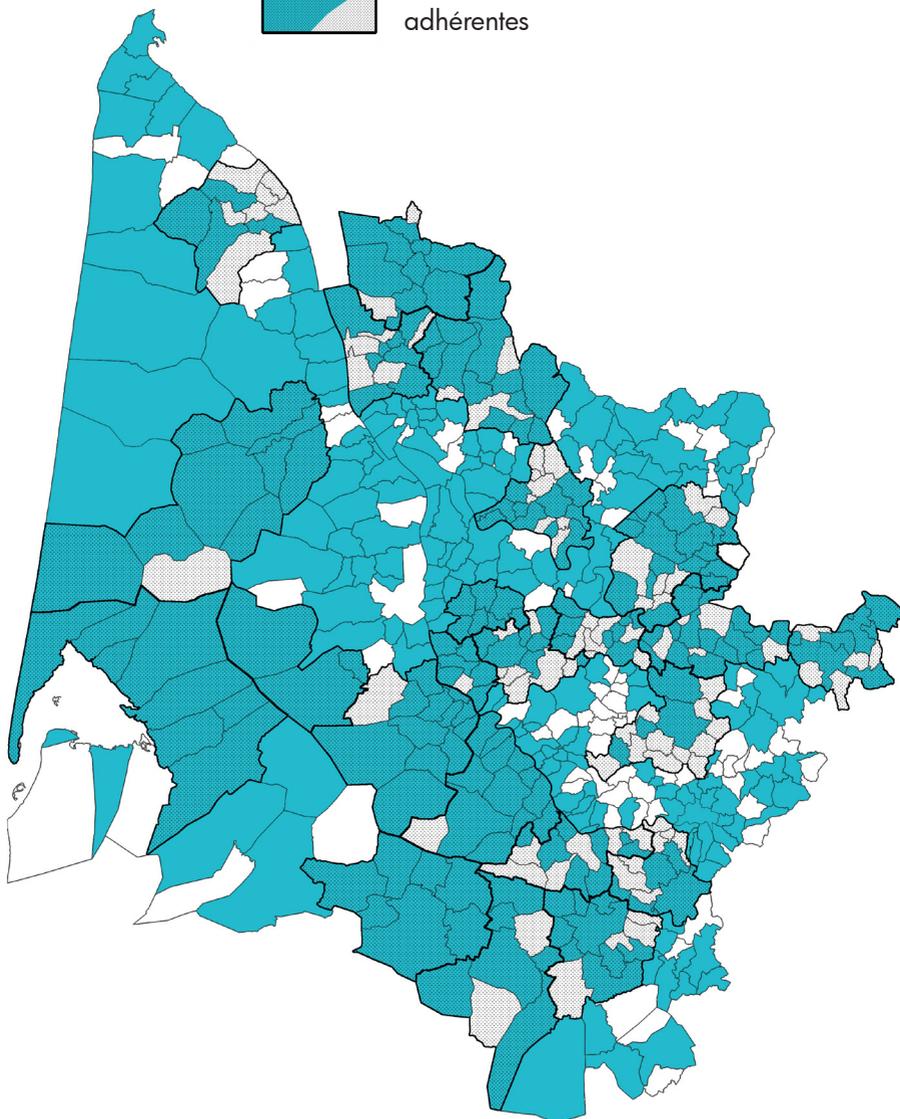
419 ADHÉRENTS EN 2013



communes adhérentes



Communautés de Communes adhérentes



adhérer au CAUE

Être adhérent, c'est ... :

- devenir acteur du débat sur le cadre de vie
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et du paysage

Être adhérent, permet aussi de ... :

- participer à la définition des orientations de travail et de recherche
- bénéficier pleinement de nos conseils personnalisés
- être assisté d'un professionnel pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'oeuvre

Au 31 décembre 2013, le CAUE de la Gironde comptait **419** adhérents :

• 374 communes

ABZAC / AILLAS / AMBARES & LAGRAVE / AMBES / ANDERNOS LES BAINS / ARBANATS / ARBIS / ARCACHON / ARES / ARSAC / ARTIGUES PRES BORDEAUX / ARVEYRES / ASQUES / AUBIAC / AUBIE & ESPASSAS / AUDENGE / AURIOLLES / AVENSAN / AYGUEMORTE LES GRAVES / BAGAS / BALIZAC / BARON / BARSAC / BASSENS / BAURECH / BAYAS / BAYON / BAZAS / BEAUTIRAN / BEGLÉS / BEGUEY / BELIN BELIET / BELLEFOND / BELVES DE CASTILLON / BERSON / BEYCHAC & CAILLAU / BIEUJAC / BIEUJAC / BIGANOS / BIRAC / BLAIGNAC / BLANQUEFORT / BLASIMON / BLESIGNAC / BOMMES / BONNETAN / BOULIAC / BOURDELLES / BOURG SUR GIRONDE / BOURIDEYS / BRACH / BRANNE / BRAUD & SAINT LOUIS / BROUQUEYRAN / BRUGES / BUDOS / CABANAC & VILLAGRAINS / CABARA / CADAUJAC / CADILLAC / CADILLAC EN FRONSADAIS / CAMARSAC / CAMBLANES & MEYNAC / CAMIAC & SAINT DENIS / CANEJAN / CANTENAC / CAPIAN / CAPTIEUX / CARBON BLANC / CARCANS / CARIGNAN DE BORDEAUX / CARTELEGUE / CASTELNAU DE MEDOC / CASTILLON LA BATAILLE / CASTRES GIRONDE / CAVIGNAC / CAZATS / CAZAUGITAT / CENAC / CENON / CERONS / CESTAS / CHAMADELLE / CIVRAC DE BLAYE / CIVRAC EN MEDOC / COIMERES / COUBEYRAC / COURS DE MONSEGUR / COURS LES BAINS / COUTRAS / CREON / CUBNEZAIS / CUBZAC LES PONTS / CUDOS / CURSAN / CUSSAC FORT MEDOC / DONNEZAC / DONZAC / DOULEZON / ESCAUDES / ESCOUSSANS / ETAULIERS / EYRANS / EYSINES / FALEYRAS / FARGUES DE LANGON / FARGUES SAINT HILAIRE / FLAUJAGUES / FLOIRAC / FLOUDES / FONTET / FRANCS / FRONSAC / FRONTENAC / GAILLAN EN MEDOC / GALGON / GARDEGAN & TOURTIRAC / GAURIC / GENERAC / GENISSAC / GIRONDE SUR DROPT / GISCOS / GORNAC / GOURS / GRAYAN & L'HOPITAL / GRIGNOLS / GUILLAC / GUITRES / GUJAN MESTRAS / HOSTENS / HOUTIN / HURE / ILLATS / ISLE SAINT GEORGES / JAU DIGNAC & LOIRAC / JUILLAC / LA BREDE / LA LANDE DE FRONSAC / LA REOLE / LA RIVIERE / LABARDE / LABESCAU / LACANAU / LADOS / LAGORCE / LAMARQUE / LANDERROUAT / LANDERROUET SUR SEGRU / LANDIRAS / LANSAC / LANTON / LAPOUYADE / LAROCHE / LARUSCADE / LATRESNE / LAVAZAN / LE BARP / LE BOUSCAT / LE HAILLAN / LE NIZAN / LE PIAN MEDOC / LE PIAN SUR GARONNE / LE PORGE / LE POUT / LE TAILLAN MEDOC / LE TOURNE / LE TUZAN / LE VERDON SUR MER / LEGE CAP FERRET / LES ARTIGUES DE LUSSAC / LES BILLAUX / LES EGLISOTTES CHALAUDES / LES ESSEINTES / LES LEVES & THOUMEYRAGUES / LESPARRE MEDOC / LESTIAC SUR GARONNE / LIBOURNE / LIGNAN DE BAZAS / LIGNAN DE BORDEAUX / LISTRAC MEDOC / LORMONT / LOUBENS / LOUCHATS / LOUPIAC / LOUPIAC DE LA REOLE / LUCMAU / LUDON MEDOC / LUGAIGNAC / LUGASSON / LUGON & L'ILE DU CARNEY / LUSSAC / MACAU / MARANSIN / MARCENAIS / MARCHEPRIME / MARCILLAC / MARGAUX / MARGUERON / MARIMBAULT / MARIONS / MARSAS / MARTILLAC / MASSEILLES / MASSUGAS / MAZERES / MAZION / MERIGNAC / MERIGNAS / MIOS / MOMBRIER / MONGAUZY / MONSEGUR / MONTAGNE / MONTAGOUJIN / MONTUSSAN / MORIZES / MOULIS EN MEDOC / MOULON / NAUJAC SUR MER / NAUJAN & POSTIAC / NEAC / NERIGEAN / NOAILLAC / NOAILLAN / OMET / ORDONNAC / ORIGNE / PAILLET / PAUILLAC / PELLEGRUE / PESSAC / PESSAC SUR DORDOGNE / PEUJARD / PINEUILH / PLASSAC / PODENSAC / POMEROL / POMPEJAC / POMPIGNAC / PONDAURAT / PORCHERES / PORTETS / PRECHAC / PREIGNAC / PUGNAC / PUISSEGUIN / PUJOLS SUR CIRON / PUJOLS SUR DORDOGNE / PUYNORMAND / QUINSAC / RAUZAN / REIGNAC / RIONS / RUCH / SABLONS / SADIRAC / SAILLANS / SALAUNES / SAILIGNAC / SALLEBOEUF / SALLES / SAMONAC / SAUCATS / SAUGON / SAUMOS / SAUVETERRE DE

GUYENNE / SAUVIAC / SAVIGNAC / SEMENS / SENDETS / SILLAS / SOULAC SUR MER / ST ANDRE DE CUBZAC / ST ANDRE & APPELLES / ST ANDRONY / ST ANTOINE DU QUEYRET / ST AUBIN DE BLAYE / ST AUBIN DE MEDOC / ST AVIT DE SOULEGE / ST AVIT SAINT NAZAIRE / ST BRICE / ST CAPRAIS DE BLAYE / ST CAPRAIS DE BORDEAUX / ST CHRISTOLY DE BLAYE / ST CHRISTOPHE DE DOUBLE / ST CHRISTOPHE DES BARDES / ST CIBARD / ST CIERS D'ABZAC / ST CIERS DE CANESSE / ST CIERS SUR GIRONDE / ST DENIS DE PILE / ST ESTEPHE / ST FERME / ST GENES DE CASTILLON / ST GENES DE FRONSAC / ST GERVAIS / ST GIRONS D'AIGUEVIVES / ST HILAIRE DE LA NOAILLE / ST JEAN DE BLAIGNAC / ST JEAN D'ILLAC / ST JULIEN BEYCHEVELLE / ST LAURENT D'ARCE / ST LAURENT DES COMBES / ST LAURENT DU BOIS / ST LAURENT DU PLAN / ST LAURENT MEDOC / ST LEGER DE BALSON / ST LOUBERT / ST LOUBES / ST LOUIS DE MONTFERRAND / ST MACAIRE / ST MAGNE DE CASTILLON / ST MAIXANT / ST MARIENS / ST MARTIN DE LAYE / ST MARTIN LACAUSSE / ST MEDARD DE GUIZIERES / ST MEDARD D'EYRANS / ST MEDARD EN JALLES / ST MICHEL DE CASTELNAU / ST MICHEL DE LAPUJADE / ST MICHEL DE RIEUFRET / ST MORILLON / ST PALAIS / ST PAUL / ST PEY DE CASTETS / ST PHILIPPE D'AIGUILHE / ST PHILIPPE DE SIGNAL / ST PIERRE D'AURILLAC / ST PIERRE DE MONS / ST QUENTIN DE BARON / ST QUENTIN DE CAPLONG / ST ROMAIN LA VIRVEE / ST SAUVEUR MEDOC / ST SAVIN / ST SELVE / ST SEURIN DE CADOURNE / ST SEURIN DE CURSAC / ST SEURIN SUR L'ISLE / ST SEVE / ST SULPICE DE FALEYRENS / ST SULPICE DE GUILLERAGUES / ST SULPICE & CAMEYRAC / ST SYMPHORIEN / ST TROJAN / ST VINCENT DE PAUL / ST VIVIEN DE MEDOC / ST VIVIEN DE MONSEGUIR / STE COLOMBE / STE CROIX DU MONT / STE EULALIE / STE FLORENCE / STE FOY LA GRANDE / STE GEMME / STE HELENE / STE RADEGONDE / STE TERRE / TABANAC / TALAIS / TALENCE / TARGON / TEULLAC / TOULENNE / TRESSSES / VAYRES / VENDAYS MONTALIVET / VERDELAIS / VILLANDRAUT / VILLEGOUGE / VILLENAVE DE RIONS / VILLENAVE D'ORNON / VILLENEUVE / VIRELADE / VIRSAC / YVRAC

• 21 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

CDC Canton de St Savin / CDC Castillon-Pujols / CDC Cœur du Médoc / CDC Créonnais / CDC de l'Estuaire / CDC de Montesquieu / CDC du Bassin d'Arcachon Nord Atlantique (COBAN) / CDC du Bazadais / CDC du Brannais / CDC du Canton de Blaye / CDC du canton de Podensac / CDC du Grand St Emilionnais / CDC du Pays d'Auros / CDC du Pays Foyen / CDC Fronsadais / CDC Jalle - Eau Bourde / CDC La Médullienne / CDC Les Coteaux bordelais / CDC Pays de Sauveterre de Guyenne / CDC Porte de l'Entre-Deux-Mers / CDC Villandraut

• 23 associations / organismes

ADIL / AQUITANIS OPAC CUB / AURBA / BMA / CDT / Chambre d'Agriculture / Chambre de Commerce / Chambre de Métiers / Chambre des Notaires / Chambre Syndicale Artisans du bâtiment (CAPEB) / Conseil Régional Ordre des Architectes / CUB / Fédération Française du Bâtiment / Gironde Développement / OPAC Gironde Habitat / PACT Habitat Développement Gironde / P.N.R. des Landes de Gascogne / S. A. HLM DOMOFRANCE / SMICVAL du Libournais Haute Gironde / Syndicat Mixte Pays de la Haute Gironde / Syndicat Mixte du Pays du Libournais / UD CLCV / Union des Maisons Françaises

• 1 adhésion individuelle (cotisation forfaitaire de 16 €)

les barèmes de cotisation

communes

- population inférieure à 1 000 habitants : cotisation de 61 €
- de 1 000 à 3 000 habitants : 122 €
- de 3 000 à 20 000 habitants : 199 €
- population supérieure à 20 000 habitants : 300 €

EPCI

cotisation forfaitaire de 100 €

associations et organismes

cotisation forfaitaire de 61 €

L'équipe au 31 décembre 2013

➔ 30 personnes (21 personnes en équivalent temps plein)

- CDD : Carole Larribau
- Pierre Péré et Jacques Heim, architectes, ont pris leur retraite en décembre 2013.

président
Jacques Fergeau
Conseil Général de la Gironde

PÔLE ADMINISTRATION

directrice, architecte-urbaniste

Élodie Vouillon

adjointe de direction

Isabelle Andrieux

assistance de direction

Christine Périer-Brunet

comptable

Catherine Kindt

accueil

& secrétariat pôle conseil

Patricia Denave

responsable achats

Ketty Poque

PÔLE RESSOURCES / COMMUNICATION

chargé de communication/documentation

Nicolas Chabrier

graphiste

Christine Otharan

chargée de mission observatoire

Françoise Vignon

chargée de mission publication

Carole Larribau (CDD)

PÔLE SENSIBILISATION, PÉDAGOGIE CULTURELLE, FORMATION

jeune public

Martine Combeau

grand public & formation élus/techniciens/professionnels

Claire Garnier

PÔLE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS ET AUX PARTICULIERS

ARCHITECTURE, VILLE & TERRITOIRES

responsable du pôle

juriste **Isabelle Andrieux**

architectes conseillers de secteurs

agglo Nord-Ouest

Sandrine Piaux

agglo Sud-Ouest

Stéphane Schurdi-Levraud

agglo Nord-Est

Didier Marchand

Montesquieu/Créonnais

Anne van der Elst

Médoc

Dominique Noël

bassin d'Arcachon/val de l'Eyre

Jacques Heim, Pierre Péré

Sud Gironde

Étienne Saliège

Entre-deux-Mers

Jean-Noël Bord

Castillon/Pujols/pays Foyen

Stéphane Schurdi-Levraud

Libournais

Pascal Morin

haute Gironde

Martine Combeau, François Dubreuilh

Bordeaux

Martine Combeau

paysagistes et urbanistes conseillers

paysagiste, urbaniste

Bernard Brunet

paysagiste

Sébastien Cannet

architecte, urbaniste

Fabrice del Aguila

urbaniste, géographe

Claire Garnier

paysagiste

Bernadette Hème de Lacotte

paysagiste

Emilie Partaud

assistante paysagiste

Sylvie Pauliet

architecte, paysagiste

Étienne Saliège

ingénieur écologue

Anne Delarche-Joli

consultant phytosanitaire

Bernard Chrétien

l'équipe se forme en continu

architecture/urbanisme/environnement

Lightroom

Formation interne – Mérignac – 25.01.13

Formation jurés de concours

CFAA – Bordeaux – 15.02.13

Accessibilité handicapés/voirie/espaces publics

CFAA – Bordeaux – 26.03.13

Espaces publics de bourg - conduire un projet d'aménagement durable

CAUE 47 – Agen et voyage d'étude – mai et octobre

Formation accessibilité handicapés

DDTM – Bordeaux – 10.09.13

Marchés publics

Urcaue Aquitaine – Le Temple sur Lot – 10-11.10.13

Les arts pour aborder la ville

FN CAUE – Paris – 13.11.13

Animer des réunions selon une approche participative

lfrée – Poitiers – 26-29.11.13

La rénovation à très faible consommation énergétique des bâtiments existants

Institut Négawatt – Pessac – 27.11.13

Panorama de l'actualité 2013 du droit de l'urbanisme

EFE – Paris – 2-3.12.13

La part du conseil dans les autorisations d'urbanisme

CAUE 24 – Coulounieix Chaniers - 9-10.12.13

Les nouvelles ruralités

FN – Paris – 9-10.12.13

Montage d'opérations d'habitat collectif

Le Moniteur – Paris – 11-12.12.13

communication

Powerpoint / autocad / indesign / illustrator / photoshop

Formation interne Mérignac 14-21-28.01.13/4-11-18.02.13

PCIE (Passeport de Compétences Informatiques Européen)

(word, power point, internet explorer, outlook) - Insup Bordeaux – 11.13 à 02.14

administration

Cycle formation directeur

FN – Paris – janvier à juin

Paie 2013

KPMG Académie – mars à novembre

Gérer une équipe

Institut Bocquet – Bordeaux – 24-25.10.13

L'équipe se tient informée, se nourrit et veille

architecture/urbanisme/paysage

Les matériaux d'isolation écologique, CAUE 33 - Mérignac

Construction bois, écoquartiers, architecture modulaire, RT 2012 : conférences de la mairie de Bordeaux, maison écocitoyenne

Inauguration des printemps de l'A'urba, A'urba - 23.05.13

Colloque plan bâtiment durable, Conseil Régional, Bordeaux - 26.06.13

Colloque petite enfance, CFAA, Bordeaux - 22.06.13

Géoportail de l'urbanisme PIGMA, Conseil Régional - 02.09.13

Colloque "le bonheur est dans le projet", CAUE 79, Niort - 05.12.13

Rencontres 308 : conférence bruits du frigo - 26.03.13 / "dans les coulisses du 308" - 28.11.13 / ciné-débat "vivre la ville" - 21.05.13

Café archi : "la culture, l'architecture et la ville" - arc-en-rêve, Bordeaux - 09.04.13

Pecha kucha – 30 ans ensapBx – Rocher Palmer, Cenon - 04.10.13

communication

Rencontres APACOM 2013 : "Communication & Culture", "Matinées Relations Presse", "Club des dir com", Bordeaux

Symposium "20 ans de communication des organisations", maison écocitoyenne, Bordeaux - 19.03.13

Conférences : la communication institutionnelle de La CUB - 06.06.13, de la Région - 14.05.13, de la mairie de Bordeaux - 23.04.13

Le mécénat culturel : vecteur de développement pour les entreprises – cité mondiale - 10.10.13

visites équipe CAUE

Visite de l'exposition "50 000", 50 000 manières d'habiter Bordeaux, arc-en-rêve - 28.06.13

Visite de chantier de la tour du gaz de Bordeaux – construction de l'hôtel Mama Shelter par l'atelier King-Kong 24.05.13

Visite de l'éco-quartier Ginko 12.07.13

Visite projet Darwin – quartier Bordeaux Bastide – juin

11 stagiaires, du collège à l'université

Hélène MOREL

architecte DE

stage évaluation Pôle emploi

2 semaines, 7/20 janvier

Pierre Étienne CHARLES

licence 3 information et

communication, université Bordeaux 3

4 semaines, 21 janvier/15 février

Quentin FERRAND

classe de 3ème, collège

stage d'observation

2 semaines, 28 janvier/3 février

Margaux LAURET

master 2 villes et territoires,

université Toulouse le Mirail, département

géographie et aménagement

6 mois, 4 février/31 juillet

Jonathan SIMONET

baccalauréat pro technicien

bâtiment, école de reconversion

professionnelle Robert Lateulade

1 mois, 18 février/22 mars

Hugo DIZAC VOILLEQUE

classe de 3ème, collège

Stage d'observation

1 semaine, 25 février/3 mars

Disha LEI

diplôme chinois de paysagiste

Grand Lebrun international

2 mois, 4 mars/30 avril

Julie ROEHRICH

master 1 pro urbanisme, université

Bordeaux 3, sciences territoires et

communication

4 mois, avril/juillet

Élodie RIPART

licence aménagement,

urbanisme, développement

territorial, université Bordeaux 3

1 semaine, 22/26 avril

Marie IVARS

master 2 droit urbanisme,

construction et immobilier,

université Montesquieu Bordeaux 4, faculté

de droit et science politique

3 mois, 29 avril/26 juillet

Hugo UTEAU

2^{ème} année architecture, ensapBx

4 semaines, 2/27 septembre

Viet Anh DANG

master 2 pro paysage et

évaluation environnementale,

IATU, université Bordeaux 3

6 mois, 9 septembre/14 février 2014

Eliana BRUNETTI

diplôme italien d'architecte, AFEC

Europe

3 mois, 7 octobre/20 décembre

Mehdi ROGER

classe de 3^{ème}, collège

Stage d'observation

1 semaine, 25/29 novembre

Caroline MARCHAND

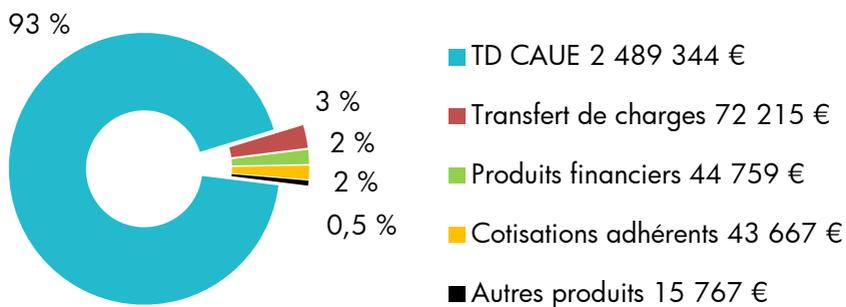
classe de 3^{ème}, collège

Stage d'observation

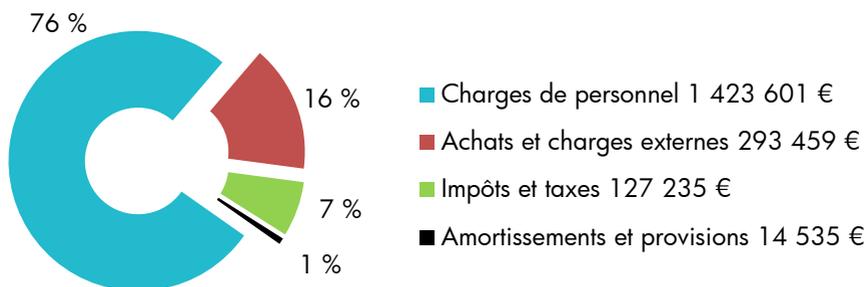
1 semaine, 16/20 décembre

FINANCEMENT

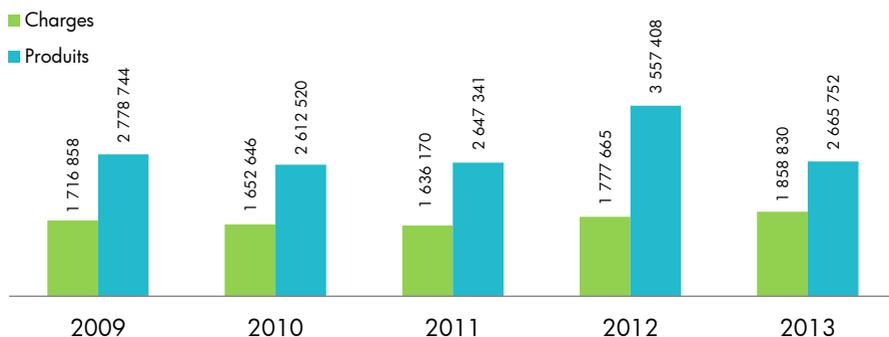
produits 2013



charges 2013



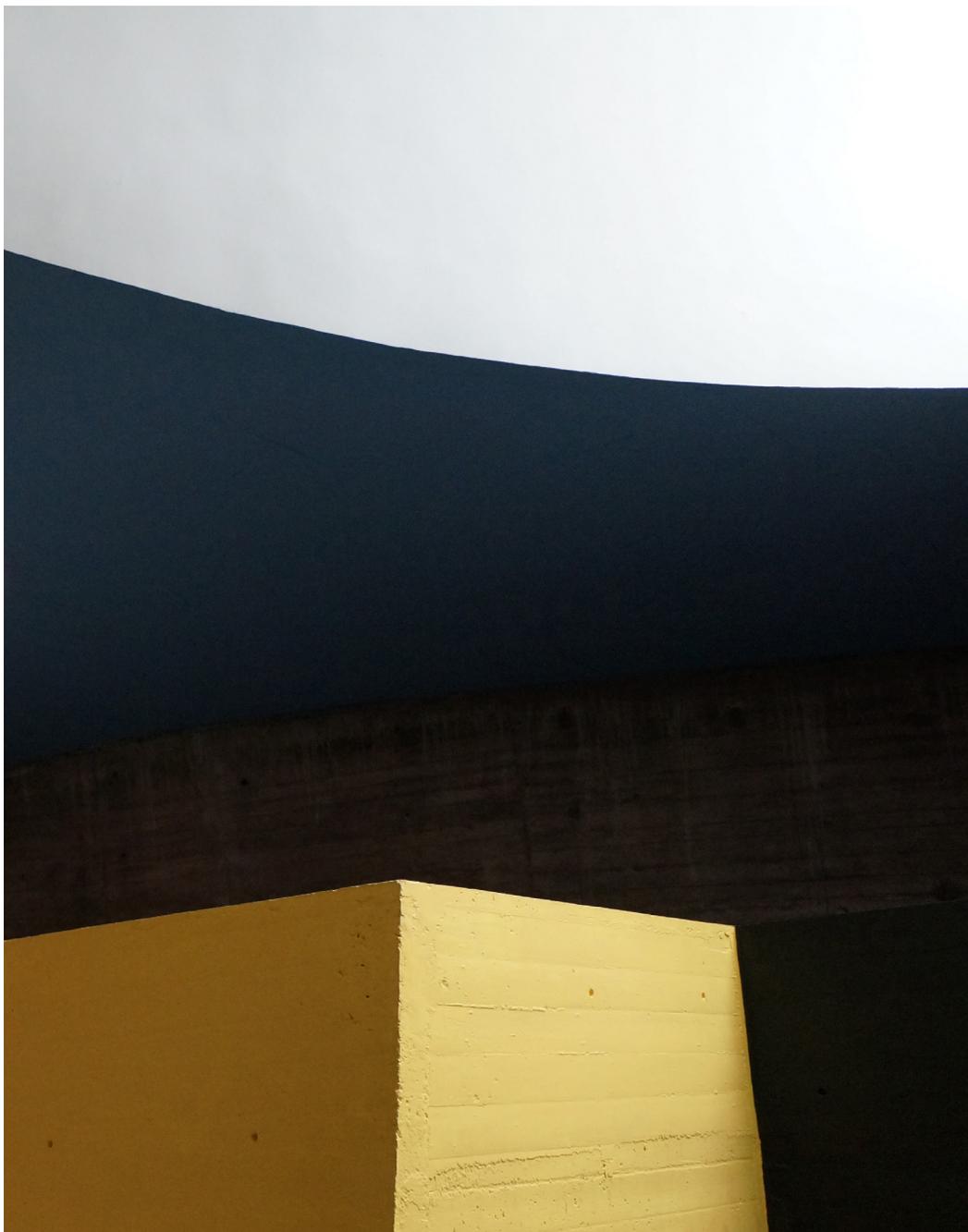
résultat de l'exercice : 806 922 €



Le montant de la TDCAUE de 2013 est de 2 489 344 € contre 3 302 401 € en 2012.

Conformément à la convention de partenariat signée en février 2013 entre le Conseil Général et le CAUE, le taux affecté au financement du CAUE a été fixé pour 2013 à 0,1 % de la Taxe d'Aménagement. S'y ajoute le reversement du solde de la TDCAUE 2012.

Les charges ont augmenté de 4,57% conformément au budget 2013.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
organisme partenaire du Conseil Général de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / e-mail : caue33@wanadoo.fr

